



Trisura Group Ltd.

Rapport de gestion

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023

TRISURA GROUP LTD.

Rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

RAPPORT DE GESTION

Notre rapport de gestion a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer les résultats d'exploitation et la situation financière de Trisura Group Ltd. pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023. Ce rapport doit être lu parallèlement à nos états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre clos le 30 juin 2023, ainsi qu'aux états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, sauf en ce qui concerne l'adoption, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, d'IFRS 9, *Instruments financiers*, et d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui a donné lieu au retraitement de certains montants comparatifs (se reporter à la rubrique 10, Changements de méthodes comptables).

À moins que le contexte ne laisse entendre autre chose, dans ce rapport de gestion, les références à la « Société » se rapportent à Trisura Group Ltd., et les références à « nous », « notre » ou « nos » se rapportent à la Société et ses filiales, ainsi qu'aux entités consolidées.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société sont exprimés en dollars canadiens et préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board. Dans ce rapport de gestion, toute mention du symbole « \$ » renvoie au dollar canadien, sauf indication contraire ou si le contexte l'exige autrement.

Le présent rapport de gestion est daté du 10 août 2023. Des renseignements supplémentaires sont publiés sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

TABLE DES MATIÈRES

Rubrique 1 – Aperçu	3
• Nos activités	
Rubrique 2 – Faits saillants financiers	4
Rubrique 3 – Revue financière	5
• Analyse de l'état du résultat net	
• Analyse du bilan	
• Capital social	
• Situation de trésorerie	
• Capital	
Rubrique 4 – Revue des résultats	11
• Assurance biens et responsabilité civile spécialisée	
• Canada	
• États-Unis	
• Siège social et autres	
Rubrique 5 – Revue du rendement des placements	23
• Aperçu	
• Sommaire de la trésorerie et des placements	
• Rendement des placements	
Rubrique 6 – Perspectives et stratégie	26
• Secteur d'activité	
• Perspectives et stratégie	
• Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance	
Rubrique 7 – Gestion des risques	29
Rubrique 8 – Autres renseignements	30
• Notations	
• Sommaire des flux de trésorerie	
• Information sectorielle	
• Instruments financiers	
Rubrique 9 – Sommaire des résultats	32
• Résultats trimestriels clés	
Rubrique 10 – Questions relatives à la comptabilité et à la communication de l'information	33
• Changements de méthodes comptables	
• Mesures d'exploitation	
• Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières	
• Mise en garde au sujet de l'information prospective	
• Glossaire des abréviations	

RUBRIQUE 1 – APERÇU

NOS ACTIVITÉS

Notre Société est un fournisseur d'assurance spécialisée de premier plan qui exerce ses activités dans des secteurs d'activité du marché tels que le cautionnement, les solutions de risques, l'assurance d'entreprise et les solutions de façade. Nos filiales en exploitation comprennent une société canadienne d'assurance spécialisée et une société américaine d'assurance spécialisée. Notre société canadienne d'assurance spécialisée a commencé à souscrire des affaires en 2006 et a obtenu de solides résultats en la matière au cours de ses 17 années d'exploitation, notamment grâce à une nouvelle plateforme de cautionnement américaine qui a été intégrée à notre équipe au Canada. Notre société américaine d'assurance spécialisée est présente en tant qu'entité de façade hybride dans les marchés où elle est un assureur non agréé depuis le début de 2018 et est titulaire d'un permis d'assureur excédentaire, en Oklahoma, ce qui lui permet de souscrire des affaires dans 50 États. Notre société américaine d'assurance spécialisée peut également souscrire des affaires à titre d'assureur agréé dans 49 États. Nous poursuivons le processus de demande de licences dans le dernier État.

Notre Société compte sur une équipe de direction chevronnée et de solides partenariats avec les courtiers, les administrateurs de programmes et les réassureurs, et elle met l'accent sur la souscription spécialisée. Nous prévoyons faire croître nos activités en développant nos affaires aux États-Unis et au Canada, tant de façon interne que par l'entremise d'acquisitions stratégiques. Nous estimons que notre Société peut tirer parti de conditions de marché favorables grâce à notre plateforme multigammes et multinationale.

RUBRIQUE 2 – FAITS SAILLANTS FINANCIERS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2023

- ✓ Les produits des activités d'assurance se sont chiffrés à 664,4 M\$, soit une hausse de 43,0 % par rapport au T2 2022, témoignant du dynamisme continu de la croissance dans l'ensemble des secteurs d'activité.
- ✓ Le bénéfice net s'est établi à 26,8 M\$, en hausse de 28,0 % par rapport au T2 2022, en raison de la rentabilité de la souscription et de la hausse du revenu de placements net. Le bénéfice d'exploitation net¹ chiffré à 26,0 M\$, est comparable au bénéfice net, les éléments non récurrents s'étant à peu près compensés au cours du trimestre, et a augmenté de 36,0 % par rapport au T2 2022.
- ✓ Le BPA s'est établi à 0,57 \$ pour le trimestre, en hausse de 14,0 % par rapport au T2 2022. Le BPA lié à l'exploitation² s'est établi à 0,55 \$ pour le trimestre, soit une hausse de 22,2 % qui témoigne de la rentabilité des activités principales découlant de leur croissance continue.
- ✓ Le RCP³ s'est établi à 4,9 % pour le T2 2023. Le RCP lié à l'exploitation¹, qui s'est établi à 19,4 %, est comparable à celui du T2 2022. Le RCP lié à l'exploitation a bénéficié d'une forte souscription au Canada et aux États-Unis, ainsi que de la hausse du revenu de placement.
- ✓ La valeur comptable par action³, qui s'est établie à 11,53 \$, a augmenté de 29,9 % par rapport au T2 2022, en raison principalement du bénéfice solide généré par les activités au Canada et de la mobilisation de capitaux propres au T3 2022.
- ✓ Canada :
 - La croissance de 31,5 % des produits des activités d'assurance pour le trimestre reflète l'accroissement de la part de marché, l'expansion du réseau de distribution et des relations de façade et la croissance du secteur Cautionnement américain.
 - Le résultat des activités d'assurance s'est établi à 20,3 M\$ pour le trimestre, en hausse de 16,3 % par rapport au T2 2022, en raison de la croissance des primes dans tous les secteurs d'activité et des résultats de souscription rentables.
 - Le ratio combiné², qui s'est établi à 82,8 %, a été solide grâce à la légère amélioration du ratio sinistres-primes² et a été stimulé par le secteur Cautionnement, et soutenu par l'amélioration du pourcentage des frais généraux².
 - Le bénéfice net, qui s'est chiffré à 13,5 M\$, a permis de générer un RCP de 26,7 %. Le bénéfice d'exploitation net a augmenté de 24,7 % par rapport au T2 2022, pour s'établir à 16,1 M\$.
- ✓ États-Unis :
 - Les produits des activités d'assurance se sont chiffrés à 467,8 M\$ pour le trimestre, en hausse de 48,5 % par rapport au T2 2022, en raison des conditions de marché favorables et de l'arrivée à maturité des programmes en place.
 - Les honoraires¹ de 18,9 M\$ pour le trimestre reflètent l'élargissement de notre base de primes et une hausse de 22,3 % par rapport au T2 2022.
 - Les produits tirés des honoraires différés¹, précurseurs des honoraires gagnés, ont atteint un record de 39,7 M\$.
 - Le bénéfice net de 16,0 M\$ a bénéficié d'une contribution positive de la liquidation au cours du trimestre. Le bénéfice d'exploitation net de 11,6 M\$ a augmenté de 65,5 % par rapport au T2 2022, ce qui démontre le potentiel de l'entreprise.
- ✓ Le revenu de placement net a enregistré une croissance de 134,4 % pour le trimestre en raison de l'accroissement des rendements et de la taille plus importante du portefeuille de placements.

1. Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Les mesures financières non conformes aux normes IFRS ne sont pas normalisées en vertu du référentiel d'information financière utilisé pour préparer les états financiers de la Société auxquels elles se rapportent et pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique 10, Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières, pour obtenir plus de détails et une explication sur la façon dont cette mesure fournit de l'information utile aux investisseurs.
2. Il s'agit d'un ratio non conforme aux normes IFRS. Les ratios non conformes aux normes IFRS ne sont pas normalisés en vertu du référentiel d'information financière utilisé pour préparer les états financiers de la Société auxquels ils se rapportent et pourraient ne pas être comparables à des ratios semblables présentés par d'autres sociétés. Se reporter aux tableaux sur les ratios non conformes aux normes IFRS de la rubrique 10, Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières, pour obtenir plus de détails sur leur composition, ainsi que sur chaque mesure financière non conforme aux normes IFRS utilisée dans la composition de ces ratios, et pour obtenir une explication sur la façon dont ils fournissent de l'information utile aux investisseurs.
3. Mesures financières supplémentaires. Se reporter à la rubrique 10, Mesures d'exploitation, pour obtenir leur composition.

RUBRIQUE 3 – REVUE FINANCIÈRE

ANALYSE DE L'ÉTAT DU RÉSULTAT NET

Tableau 3.1

	T2 2023	T1 2022 ¹	Variation (\$)	Variation (%)	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022 ¹	Variation (\$)	Variation (%)
Produits des activités d'assurance	664 420	464 643	199 777	43,0 %	1 303 520	868 312	435 208	50,1 %
Charges afférentes aux activités d'assurance	(567 118)	(407 415)	(159 703)	39,2 %	(1 067 561)	(720 865)	(346 696)	48,1 %
Charges nettes liées aux actifs au titre des contrats de réassurance	(57 590)	(29 776)	(27 814)	93,4 %	(179 532)	(93 089)	(86 443)	92,9 %
Résultat des activités d'assurance	39 712	27 452	12 260	44,7 %	56 427	54 358	2 069	3,8 %
Revenu de placement net	11 899	5 077	6 822	134,4 %	21 970	9 100	12 870	141,4 %
(Pertes nettes) profits nets	(6 867)	1 441	(8 308)	n.s.	(9 082)	967	(10 049)	n.s.
Pertes de valeur nettes liées au crédit	376	–	376	n.s.	227	–	227	n.s.
Total du revenu de placement	5 408	6 518	(1 110)	(17,0) %	13 115	10 067	3 048	30,3 %
(Charges financières) produits financiers liés aux contrats d'assurance	(10)	3 782	(3 792)	n.s.	(36 638)	12 604	(49 242)	n.s.
(Charges financières) produits financiers liés aux contrats de réassurance	(277)	(2 603)	2 326	n.s.	31 625	(10 668)	42 293	n.s.
Montant net des produits financiers (charges financières) d'assurance	(287)	1 179	(1 466)	n.s.	(5 013)	1 936	(6 949)	n.s.
Résultat des activités d'assurance et résultat de placement, montant net	44 833	35 149	9 684	27,6 %	64 529	66 361	(1 832)	(2,8) %
Autres produits	902	855	47	5,5 %	6 080	5 197	883	17,0 %
Autres charges d'exploitation	(10 075)	(6 997)	(3 078)	44,0 %	(15 507)	(11 332)	(4 175)	36,8 %
Autres charges financières	(601)	(642)	41	(6,4) %	(1 201)	(1 233)	32	(2,6) %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	35 059	28 365	6 694	23,6 %	53 901	58 993	(5 092)	(8,6) %
Charge d'impôt sur le résultat	(8 252)	(7 422)	(830)	11,2 %	(13 118)	(14 712)	1 594	(10,8) %
Bénéfice net	26 807	20 943	5 864	28,0 %	40 783	44 281	(3 498)	(7,9) %
Bénéfice d'exploitation net²	25 952	19 089	6 863	36,0 %	52 548	38 631	13 917	36,0 %
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(9 871)	(22 403)	12 532	n.s.	(3 950)	(43 457)	39 507	n.s.
Bénéfice global (perte globale)	16 936	(1 460)	18 396	n.s.	36 833	824	36 009	n.s.
Bénéfice par action ordinaire – dilué (en dollars)	0,57	0,50	0,07	14,0 %	0,87	1,05	(0,18)	(17,1) %
Bénéfice d'exploitation par action ordinaire – dilué (en dollars)	0,55	0,45	0,10	22,2 %	1,12	0,92	0,20	21,7 %
Valeur comptable par action (en dollars)	11,53	8,87	2,66	29,9 %	11,53	8,87	2,66	30,0 %
RCP³	4,9 %	19,2 %	s.o.	(14,3) pts	4,9 %	19,2 %	s.o.	(14,3) pts
RCP lié à l'exploitation^{3,4}	19,4 %	19,6 %	s.o.	(0,2) pt	19,4 %	19,6 %	s.o.	(0,2) pt

1. Les soldes du T2 2022 et du cumul annuel au T2 2022 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme aux nouvelles normes comptables adoptées; se reporter à la rubrique 10, Changements de méthodes comptables.
2. Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter au tableau 10.2.1 à la rubrique 10, Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières, pour obtenir plus de détails sur la composition de cette mesure et une explication sur la façon dont elle fournit de l'information utile aux investisseurs.
3. Les soldes du RCP et du RCP lié à l'exploitation pour le T2 2022 et le cumul annuel au T2 2022 n'ont pas été retraités afin que leur présentation soit conforme aux nouvelles normes comptables adoptées, car il n'était pas possible de le faire.
4. Il s'agit d'un ratio non conforme aux normes IFRS. Se reporter au tableau 10.4 de la rubrique 10, Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières, pour obtenir plus de détails sur sa composition, ainsi que sur chaque mesure financière non conforme aux normes IFRS utilisée dans la composition de ce ratio, et pour obtenir une explication sur la façon dont il fournit de l'information utile aux investisseurs.

Se reporter à la rubrique 10, Questions relatives à la comptabilité et à la communication de l'information, pour obtenir plus de détails sur la composition des postes présentés ci-dessous.

Produits des activités d'assurance

La progression s'est poursuivie au cours du trimestre et pour le cumul annuel, propulsée par l'expansion du secteur Solutions de façade et par la croissance du secteur Cautionnement soutenue par le secteur Assurance d'entreprise. Les produits des activités d'assurance ont augmenté en raison de la croissance des primes dans tous ces secteurs d'activité.

Charges afférentes aux activités d'assurance

Les charges afférentes aux activités d'assurance se sont accrues au cours du trimestre et pour le cumul annuel en raison de la croissance des activités, les sinistres et les commissions ayant augmenté tant au Canada qu'aux États-Unis. La charge brute au titre des sinistres a augmenté, mais une grande partie de cette augmentation a été contrebalancée par les recouvrements de sinistres, lesquels sont reflétés à titre de réduction des charges nettes liées aux actifs au titre des contrats de réassurance.

Charges nettes liées aux actifs au titre des contrats de réassurance

Les charges nettes liées aux actifs au titre des contrats de réassurance ont augmenté au cours du trimestre et pour le cumul annuel en raison de la croissance des activités, en particulier dans les secteurs Solutions de façade au Canada et Solutions de façade aux États-Unis. Cette augmentation n'a toutefois pas été aussi importante que celle des charges afférentes aux activités d'assurance, puisque ce solde tient compte des recouvrements de sinistres, qui ont eux aussi augmenté, contrebalançant la hausse des charges afférentes aux activités d'assurance.

Résultat des activités d'assurance

Le résultat des activités d'assurance a augmenté par rapport au T2 2022 en raison de la croissance des activités et il a augmenté d'un montant moindre pour le cumul annuel en raison de certaines pertes liées à la liquidation d'un programme de Trisura États-Unis au T1 2023.

Revenu de placement net, pertes nettes, et pertes de valeurs nettes liées au crédit

Se reporter à la rubrique 5, Revue du rendement des placements.

(Charges financières) produits financiers liés aux contrats d'assurance et de réassurance

(Les charges financières) les produits financiers liés aux contrats d'assurance n'ont pas été importants au T2 2023 en raison de la variation au cours du trimestre de la courbe de rendement utilisée pour actualiser les provisions pour sinistres. Cette variation de la courbe des taux a entraîné une réduction des provisions pour sinistres actualisées, qui a largement compensé toute dépense liée à la désactualisation des sinistres impayés. Pour le cumul annuel, les produits financiers (charges financières) des contrats d'assurance ont représenté des charges, car la variation de la courbe des taux n'a pas eu d'incidence importante sur le cumul annuel, et les charges restantes reflètent la désactualisation des sinistres impayés. Pour le T2 et le cumul annuel 2022, les produits financiers (charges financières) des contrats d'assurance ont représenté un recouvrement, car la variation de la courbe des taux au cours de ces périodes a entraîné une diminution des soldes des sinistres impayés, ce qui a compensé l'incidence de la désactualisation.

(Les charges financières) produits financiers liés aux contrats de réassurance n'ont pas été importants au T2 2023 en raison de la variation au cours du trimestre de la courbe de rendement utilisée pour actualiser les provisions pour sinistres cédés. Cette variation de la courbe des taux a largement compensé tout recouvrement lié à la désactualisation des sinistres cédés impayés. Pour le cumul annuel, les produits financiers (charges financières) des contrats de réassurance ont été recouvrés, car la variation de la courbe des taux pour le cumul annuel n'a pas eu d'incidence importante, et le reste du recouvrement reflète la désactualisation des sinistres cédés impayés. Pour le T2 et le cumul annuel 2022, les produits financiers (charges financières) liés aux contrats réassurance ont représenté des charges, car la variation de la courbe des taux au cours de ces périodes a entraîné une diminution des soldes des sinistres cédés impayés, ce qui a compensé l'incidence de la désactualisation.

Résultat net des activités d'assurance et des placements

Le résultat net des activités d'assurance et des placements a augmenté au cours du trimestre par rapport à 2022 en raison de la croissance des activités et de l'augmentation du revenu de placement net. Le résultat net des activités d'assurance et des placements a diminué pour le cumul annuel, en raison de certaines pertes liées à la liquidation d'un programme de Trisura États-Unis au T1 2023.

Autres produits

Les autres produits comprennent les honoraires liés aux services de cautionnement. Les autres produits ont augmenté au cours du trimestre et pour le cumul annuel, par rapport à 2022 en raison de la croissance du nombre de comptes de cautionnement. Le T1 est le trimestre le plus important pour les honoraires du secteur Cautionnement.

Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation ont été plus élevées pour le trimestre et pour le cumul annuel que celles de 2022, en raison des coûts liés à la croissance des activités.

L'augmentation des autres charges d'exploitation est en partie attribuable à la rémunération fondée sur des actions, la variation du cours de nos actions ayant donné lieu à une augmentation de la valeur de certaines options en circulation, ainsi qu'à d'autres formes de rémunérations fondées sur des actions au T2 2023 et à une diminution pour le cumul annuel 2023. Les autres charges d'exploitation, compte non tenu de la rémunération fondée sur des actions¹ ont augmenté de 21,4 % au cours du trimestre et de 19,5 % pour le cumul annuel, ce qui reflète principalement la croissance des activités au Canada et aux États-Unis. La variation de la rémunération fondée sur des actions a été atténuée au moyen d'un programme fondé sur des dérivés, dont la variation est présentée dans les pertes nettes. L'incidence des charges du secteur Siège social et autres, déduction faite de l'atténuation, est présentée à la rubrique 4, Revue des résultats – Siège social et autres.

Charge d'impôt sur le résultat

La charge d'impôt du T2 2023 a été supérieure à celle du T2 2022 en raison de l'augmentation du bénéfice avant impôt. La charge d'impôt pour le cumul annuel 2023 a été inférieure à celle du cumul annuel 2022, en raison surtout de la baisse du bénéfice avant impôt. Se reporter à la note 17 des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour plus d'information à ce sujet.

Bénéfice net

Le bénéfice net a augmenté au cours du trimestre, en raison de la croissance des activités et de la diminution pour le cumul annuel par rapport à 2022, certaines pertes liées à la liquidation d'un programme de Trisura États-Unis ayant contrebalancé le bénéfice net solide et le revenu de placement net plus élevé au Canada. Des pertes nettes ont également été enregistrées pour le cumul annuel, ce qui a contribué à réduire le bénéfice net de 2023 par rapport à celui de 2022. Le bénéfice d'exploitation net a augmenté pour le trimestre et pour le cumul annuel, en raison de la vigueur des activités principales, y compris le rendement au chapitre de la souscription au Canada et aux États-Unis, ainsi que la croissance du revenu de placement net.

1. Les autres charges d'exploitation, compte non tenu de la rémunération fondée sur des actions, sont une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

TRISURA GROUP LTD.

Rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)

Se reporter à la rubrique 5, Revue du rendement des placements.

BPA, BPA lié à l'exploitation, valeur comptable par action, RCP, RCP lié à l'exploitation

Le BPA s'est établi à 0,57 \$ pour le trimestre, en hausse de 14,0 % par rapport au T2 2022, en raison de la croissance des activités, atténuée par un plus grand nombre d'actions en circulation. Le BPA s'est établi à 0,87 \$ pour le cumul annuel, en baisse par rapport à 2022, en raison de certaines pertes liées à la liquidation d'un programme de Trisura États-Unis.

Le BPA lié à l'exploitation vise à refléter le BPA, ajusté pour tenir compte de certains éléments afin de normaliser le bénéfice des activités principales¹ dans le but de mieux rendre compte de nos activités principales spécialisées en Amérique du Nord. Un rapprochement détaillé entre le BPA et le BPA lié à l'exploitation est présenté à la rubrique 10, sous Ratios non conformes aux normes IFRS. Le BPA lié à l'exploitation a augmenté de 22,2 % au cours du trimestre, principalement en raison de la croissance du bénéfice lié aux activités d'assurance biens et responsabilité civile spécialisée au Canada et aux États-Unis et du revenu de placement plus élevé. Le BPA lié à l'exploitation s'est établi à 1,12 \$, pour le cumul annuel, en hausse de 21,7 % sous l'effet des mêmes facteurs.

La valeur comptable par action a augmenté de 29,9 % par rapport au T2 2022, en raison principalement du bénéfice solide généré par les activités au Canada et de la mobilisation de capitaux propres au T3 2022.

Le RCP a diminué par rapport à l'exercice précédent du fait de la réduction de valeur des montants à recouvrer au titre de la réassurance au T4 2022. Le RCP lié à l'exploitation a augmenté en raison de la croissance des activités ainsi que de la forte rentabilité des activités principales.

ANALYSE DU BILAN

Tableau 3.2

	Au 30 juin 2023	Au 31 décembre 2022 ¹	Variation (\$)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	340 825	406 368	(65 543)
Placements	828 890	765 375	63 515
Autres actifs	40 310	61 852	(21 542)
Actifs au titre des contrats de réassurance	1 873 282	1 527 799	345 483
Immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	17 649	19 529	(1 880)
Actifs d'impôt différé	19 234	17 942	1 292
Total de l'actif	3 120 190	2 798 865	321 325
Passifs au titre des contrats d'assurance	2 432 392	2 165 103	267 289
Autres passifs	83 118	65 111	18 007
Emprunt	75 000	75 000	—
Total du passif	2 590 510	2 305 214	285 296
Capitaux propres	529 680	493 651	36 029
Total du passif et des capitaux propres	3 120 190	2 798 865	321 325

1. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme aux nouvelles normes comptables adoptées; se reporter à la rubrique 10, Changements de méthodes comptables.

TRISURA GROUP LTD.

Rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué principalement en raison des achats supplémentaires de placements effectués au cours de la période. Les placements ont augmenté du fait de la trésorerie additionnelle investie dans le portefeuille de placements, ainsi que des profits latents au sein du portefeuille de placements au cours de la période. Les actifs au titre des contrats de réassurance ont augmenté en raison de la croissance des activités au Canada et aux États-Unis. Ces montants recouvrables font l'objet d'un suivi conformément aux politiques de gestion du risque lié à la réassurance de la Société, et ils sont généralement dus par des réassureurs ayant obtenu une notation de A- ou une notation supérieure de la part de A.M. Best ou ayant autrement donné un montant convenu en garantie.

Les passifs au titre des contrats d'assurance ont augmenté en raison de la croissance des produits des activités d'assurance au Canada et aux États-Unis. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par la hausse des actifs au titre des contrats de réassurance. Les autres passifs ont augmenté pour le trimestre du fait du nombre accru de dépôts en fiducie détenus en lien avec le secteur Cautionnement.

Les capitaux propres au 30 juin 2023 ont augmenté par rapport au 31 décembre 2022 en raison de la variation du cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) tenant aux profits latents au sein du portefeuille de placements.

CAPITAL SOCIAL

Notre capital autorisé comprend : i) un nombre illimité d'actions ordinaires; ii) un nombre illimité d'actions sans droit de vote; et iii) un nombre illimité d'actions privilégiées (pouvant être émises en série).

Le 14 juillet 2022, la Société a conclu un appel public à l'épargne visant 4 512 000 actions ordinaires. Au 30 juin 2023, 45 831 745 actions ordinaires étaient émises et en circulation.

Au 30 juin 2023, 1 554 839 options pouvant être converties en actions ordinaires étaient en circulation (y compris les options dont les droits n'étaient pas acquis). Au 30 juin 2023, 160 250 UAR pouvant être converties en actions ordinaires étaient en circulation (y compris les UAR dont les droits n'étaient pas acquis).

SITUATION DE TRÉSORERIE

La Société dispose de sources de liquidités à court et à long terme. Les sources de liquidités immédiatement accessibles comprennent les suivantes : i) la trésorerie et les équivalents de trésorerie (se reporter au bilan); ii) notre portefeuille de placements très liquides assortis de notations élevées (se reporter à la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires résumés); iii) des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, notamment l'encaissement des produits des activités d'assurance et du revenu de placement (se reporter aux tableaux des flux de trésorerie); et iv) des facilités d'emprunt bancaire, dont notre facilité de crédit renouvelable (se reporter à la note 13 des états financiers consolidés intermédiaires résumés). Ces fonds servent principalement au paiement des sinistres et des charges d'exploitation, au remboursement de l'encours de la dette de la Société et aux achats de placements afin de soutenir les provisions pour sinistres et les exigences en matière de capital.

CAPITAL

Le ratio du TCM¹ de la filiale en exploitation réglementée canadienne de Trisura était de [214 %] au 30 juin 2023 (233 % au 31 décembre 2022), un niveau qui dépasse largement le ratio de 150 % prescrit par le BSIF, ainsi que la cible interne² de la Société.

Au 31 décembre 2022, le ratio de capital pondéré en fonction des risques³ des sociétés d'assurance réglementées de Trisura États-Unis était supérieur aux divers seuils d'intervention de la Société des États où ces sociétés sont titulaires d'une licence.

La Société dispose de capitaux importants et nous prévoyons qu'ils seront suffisants pour nous permettre de satisfaire aux exigences réglementaires en matière de capital, de financer nos activités et d'appuyer nos plans d'affaires actuels.

Le ratio d'endettement⁴ de la Société, qui se chiffrait à 12,4 % au 30 juin 2023 (13,2 %⁵ au 31 décembre 2022), était inférieur au ratio d'endettement cible à long terme de la Société de 20,0 %.

La Société dispose toujours d'une facilité de crédit renouvelable de 50 M\$, sur laquelle aucun montant n'a été prélevé au 30 juin 2023. Au T3 2023, la Société a émis une lettre de crédit par l'intermédiaire de sa facilité bancaire, ce qui a réduit le montant disponible à 40 M\$.

1. Cette mesure est calculée conformément à la Ligne directrice A, Test du capital minimal, du Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») du Canada.
2. Cette cible est conforme à la Ligne directrice A-4, Capital réglementaire et cibles internes de capital, du BSIF.
3. Cette mesure est calculée conformément à la loi intitulée Risk Based Capital (RBC) for Insurers Model Act de la National Association of Insurance Commissioners (la « NAIC »).
4. Il s'agit d'une mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique 10, Mesures d'exploitation, pour connaître sa composition.
5. Les soldes du T4 2022 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme aux nouvelles normes comptables adoptées; se reporter à la rubrique 10, Changements de méthodes comptables.

RUBRIQUE 4 – REVUE DES RÉSULTATS

ASSURANCE BIENS ET RESPONSABILITÉ CIVILE SPÉCIALISÉE

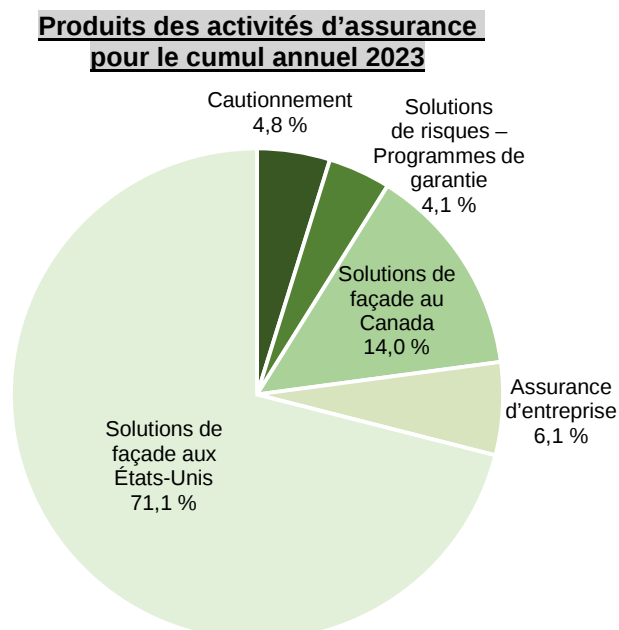
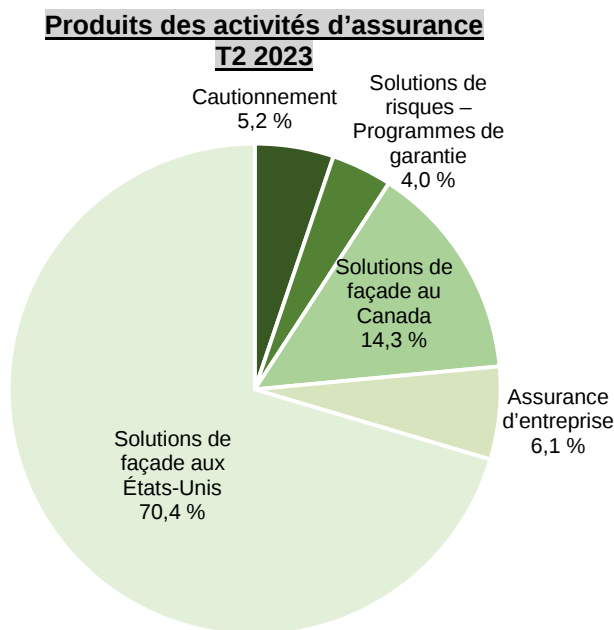
Nos activités d'assurance biens et responsabilité civile spécialisée regroupent les gammes de produits des secteurs Cautionnement, Solutions de risques – Programmes de garantie, Solutions de façade au Canada et Assurance d'entreprise, que nous offrons principalement au Canada et qui sont désignées par le nom « Trisura Canada », et une vaste gamme d'assurance agréée et excédentaire, que nous offrons aux États-Unis par l'entremise d'un modèle de façade appelé « Trisura États-Unis » ou « Solutions de façade aux États-Unis ».

Le tableau ci-dessous présente les produits des activités d'assurance tirés de nos activités d'assurance biens et responsabilité civile spécialisée par secteur pour les premiers trimestres de 2023 et de 2022, respectivement. Bien que le secteur Solutions de façade aux États-Unis représente la majeure partie des produits des activités d'assurance, la croissance a été importante au Canada.

Tableau 4.1

Produits des activités d'assurance	T2 2023	T2 2022 ¹	Croissance par rapport à l'exercice précédent (%)	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022 ¹	Croissance par rapport à l'exercice précédent (%)
Cautionnement	34 760	24 739	40,5 %	62 283	44 737	39,2 %
Solutions de risques – Programmes de garantie	26 556	24 985	6,3 %	53 075	48 222	10,1 %
Solutions de façade au Canada	95 020	64 831	46,6 %	181 962	125 335	45,2 %
Assurance d'entreprise	40 232	34 970	15,0 %	79 041	66 187	19,4 %
Solutions de façade aux États-Unis	467 852	315 118	48,5 %	927 159	583 831	58,8 %
Total des produits des activités d'assurance	664 420	464 643	43,0 %	1 303 520	868 312	50,1 %

1. Les soldes du T2 2022 et du cumul annuel au T2 2022 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme aux nouvelles normes comptables adoptées; se reporter à la rubrique 10, Changements de méthodes comptables.



TRISURA GROUP LTD.

Rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

CANADA

Le tableau suivant présente les faits saillants financiers de nos activités canadiennes.

Tableau 4.2

	T2 2023	T2 2022 ¹	Variation (\$)	Variation (%)	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022 ¹	Variation (\$)	Variation (%)
Produits des activités d'assurance	196 568	149 525	47 043	31,5 %	376 361	284 481	91 880	32,3 %
Charges afférentes aux activités d'assurance	(140 884)	(102 354)	(38 530)	37,6 %	(255 766)	(173 963)	(81 803)	47,0 %
Charges nettes liées aux actifs au titre des contrats de réassurance	(35 356)	(29 697)	(5 659)	19,1 %	(82 110)	(77 598)	(4 512)	5,8 %
Résultat des activités d'assurance	20 328	17 474	2 854	16,3 %	38 485	32 920	5 565	16,9 %
Revenu de placement net	5 682	3 173	2 509	79,1 %	10 847	5 879	4 968	84,5 %
(Pertes nettes) profits nets	(4 410)	770	(5 180)	n.s.	(3 907)	3 851	(7 758)	n.s.
Pertes de valeur nettes liées au crédit	91	–	91	n.s.	63	–	63	n.s.
Autres produits ²	902	855	47	5,5 %	6 080	5 196	884	17,0 %
Bénéfice net	13 517	14 291	(774)	(5,4) %	30 042	30 254	(212)	(0,7) %
Bénéfice d'exploitation net ³	16 143	12 950	3 193	24,7 %	32 766	25 554	7 212	28,2 %
Ratio sinistres-primés	18,7 %	14,1 %		4,6 pts	16,7 %	14,4 %		2,3 pts
Pourcentage des frais généraux	64,2 %	65,8 %		(1,6) pt	65,1 %	64,2 %		0,9 pt
Ratio combiné ⁴	82,8 %	79,9 %		2,9 pts	81,8 %	78,6 %		3,2 pts
RCP ⁵	26,7 %	31,6 %		(4,9) pts	26,7 %	31,6 %		(4,9) pts

1. Les soldes du T2 2022 et du cumul annuel au T2 2022 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme aux nouvelles normes comptables adoptées; se reporter à la rubrique 10, Changements de méthodes comptables.
2. Les autres produits désignent les honoraires liés aux services de cautionnement.
3. Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter au tableau 10.2.2 de la rubrique 10, Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières, pour obtenir plus de détails sur sa composition et pour obtenir une explication sur la façon dont il fournit de l'information utile aux investisseurs.
4. Il s'agit d'un ratio non conforme aux normes IFRS. Se reporter au tableau 10.5 de la section Ratios non conformes aux normes IFRS ainsi qu'aux autres mesures financières à la rubrique 10, pour obtenir plus de détails sur la composition de ce ratio, ainsi que sur chaque mesure financière non conforme aux normes IFRS utilisée dans sa composition, et pour obtenir une explication sur la façon dont il fournit de l'information utile aux investisseurs.
5. Les soldes du RCP du T2 2022 et du cumul annuel au T2 2022 n'ont pas été retraités afin de rendre leur présentation conforme aux nouvelles normes comptables adoptées.

La croissance des produits des activités d'assurance s'est poursuivie au T2 et pour le cumul annuel 2023 dans tous les secteurs d'activité, principalement Solutions de façade au Canada et Cautionnement. Au cours du trimestre et pour le cumul annuel, le secteur Solutions de risques – Programmes de garantie a affiché une croissance, étant donné que les problèmes touchant les stocks d'automobiles ont commencé à se résorber. Le secteur Assurance d'entreprise a continué à tirer parti de la stabilité du marché de l'assurance grâce à la constance des prix, à la croissance des programmes et à l'expansion des partenariats de distribution. La croissance du secteur Cautionnement reflète l'accroissement continu de notre part de marché, y compris la forte croissance des primes de notre nouveau secteur Cautionnement aux États-Unis.

Les charges afférentes aux activités d'assurance ont augmenté au T2 et pour le cumul annuel 2023 en raison de la hausse de la charge au titre des sinistres et de la charge liée aux commissions découlant de l'augmentation des produits des activités d'assurance, et en particulier de la croissance du secteur des solutions de façade. Les charges nettes liées aux actifs au titre des contrats de réassurance ont augmenté au cours du trimestre et pour le cumul annuel en raison de la hausse de la réassurance cédée et de la hausse des recouvrements de sinistres.

Le résultat des activités d'assurance a augmenté au T2 et pour le cumul annuel 2023 par rapport au T2 et au cumul annuel 2022 en raison de la croissance des activités, ainsi que de la forte rentabilité de la souscription. Le ratio sinistres-primas a augmenté au cours du trimestre et du cumul annuel, en raison de la hausse du ratio sinistres-pertes dans les secteurs Cautionnement et Assurance d'entreprise. Le ratio des charges du T2 a été légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent, en raison de la légère baisse des ratios des commissions au cours de la période. Le ratio des charges pour le cumul annuel a été légèrement supérieur à celui de l'exercice précédent, en partie en raison de la hausse des taux d'imposition sur les primes.

Les autres produits, qui représentent les honoraires liés aux services de cautionnement, ont augmenté au T2 et pour le cumul annuel 2023 par rapport au T2 et au cumul annuel 2022, le nombre de comptes ayant augmenté en tirant parti de l'incidence favorable de l'acquisition du portefeuille des activités de cautionnement de la Souveraine.

Les ratios combinés pour le T2 et pour le cumul annuel 2023 ont été supérieurs à ceux de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des ratios sinistres-primas, mais sont tout de même demeurés solides.

Se reporter à la rubrique 5, Revue du rendement des placements, pour une analyse du revenu de placement net, des profits nets et des pertes de valeur nettes liées au crédit.

Le bénéfice net a diminué au T2 et pour le cumul annuel 2023 par rapport au T2 et au cumul annuel 2022 en raison de pertes nettes sur le portefeuille de placements qui, au cours des exercices précédents, auraient été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Le bénéfice net d'exploitation, qui ne tient pas compte de cette incidence, a augmenté pour le trimestre et pour le cumul annuel en raison de la croissance des activités et des bons résultats au chapitre de la souscription et du revenu de placement net. Les produits générés, conjugués à une souscription rigoureuse, ont démontré l'avantage que nous confèrent nos activités d'assurance spécialisée et la capacité de notre plateforme à offrir un rendement malgré la volatilité des marchés.

Cautionnement

Les principaux produits offerts par notre secteur Cautionnement sont les suivants :

- ✓ Cautionnements de contrat, pour l'exécution et pour le paiement de la main-d'œuvre et des matériaux, principalement dans le secteur de la construction.
- ✓ Cautionnements commerciaux, comme les permis et les licences, les taxes d'accise et les cautionnements de fiduciaires, qui sont émis au nom d'entreprises commerciales et de professionnels à l'intention de gouvernements, d'organismes de réglementation ou de tribunaux pour assurer la conformité avec les obligations juridiques et fiduciaires.
- ✓ Cautionnements pour promoteurs immobiliers, principalement pour garantir les dépôts prescrits par les lois en matière d'aménagement immobilier et les obligations de garantie sur des projets résidentiels.
- ✓ Nouvelle assurance de garantie résidentielle.

TRISURA GROUP LTD.

Rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

Tableau 4.3

	T2 2023	T2 2022 ¹	Variation (\$)	Variation (%)	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022 ¹	Variation (\$)	Variation (%)
Produits des activités d'assurance	34 760	24 739	10 021	40,5 %	62 283	44 737	17 546	39,2 %
Charges afférentes aux activités d'assurance	(30 054)	(15 797)	(14 257)	90,3 %	(48 191)	(29 688)	(18 503)	62,3 %
Produits nets (charges nettes) liés aux actifs au titre des contrats de réassurance	868	(2 777)	3 645	n.s.	(3 001)	(6 492)	3 491	(53,8) %
Résultat des activités d'assurance	5 574	6 165	(591)	(9,6) %	11 091	8 557	2 534	29,6 %
Autres produits	875	818	57	7,0 %	6 027	5 129	898	17,5 %
Ratio sinistres-primés	23,8 %	10,7 %		13,1 pts	15,7 %	14,0 %		1,7 pt

1. Les soldes du T2 2022 et du cumul annuel au T2 2022 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme aux nouvelles normes comptables adoptées; se reporter à la rubrique 10, Changements de méthodes comptables.

Les produits des activités d'assurance ont augmenté de façon importante au T2 et pour le cumul annuel 2023, en raison de la croissance de notre nouvelle plateforme de cautionnement américaine et des cautionnements de contrats au Canada, tirant parti de l'incidence favorable de l'acquisition par la Société des activités de cautionnement de Souveraine Assurance au Canada en 2022.

Les charges afférentes aux activités d'assurance ont augmenté au T2 et pour le cumul annuel 2023, par rapport au T1 2022 du fait de l'augmentation de la charge liée aux commissions et des charges d'exploitation, conjuguée à la hausse des produits des activités d'assurance. Au cours du trimestre, la hausse du ratio sinistres-pertes a entraîné une augmentation importante de ce solde. Les charges nettes liées aux actifs au titre des contrats de réassurance ont diminué en raison d'un sinistre survenu au cours de la période, qui a été partiellement réassuré, et le recouvrement connexe est inclus dans le solde des produits nets (charges nettes) liés aux actifs au titre des contrats de réassurance. Le résultat des activités d'assurance a diminué au T2 2023 par rapport au T2 2022 en raison de la hausse du ratio sinistres-pertes. Pour le cumul annuel, le résultat des activités d'assurance a été plus élevé qu'à l'exercice précédent, en raison de la croissance, contrebalancée par l'incidence de la hausse ratio sinistres-pertes.

Les autres produits, qui représentent les honoraires liés aux services de cautionnement, ont également augmenté pour le trimestre et pour le cumul annuel, tirant également parti de l'incidence favorable de l'acquisition par la Société des activités de cautionnement de Souveraine Assurance.

Solutions de risques – Programmes de garantie

Les solutions de risques comprennent des contrats d'assurance spécialisée qui sont structurés de manière à respecter les exigences précises des administrateurs de programmes, des agents généraux de gestion, des sociétés d'assurance captives et des groupes d'affinité. Notre secteur Solutions de risques comprend principalement des programmes de garantie dans les secteurs de l'automobile et des biens de consommation. Le secteur Solutions de risques vend également des produits de garantie qui servent de produits complémentaires à nos polices d'assurance.

TRISURA GROUP LTD.

Rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

Tableau 4.4

	T2 2023	T2 2022 ¹	Variation (\$)	Variation (%)	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022 ¹	Variation (\$)	Variation (%)
Produits des activités d'assurance	26 556	24 985	1 571	6,3 %	53 075	48 222	4 853	10,1 %
Charges afférentes aux activités d'assurance	(25 528)	(22 043)	(3 485)	15,8 %	(47 136)	(40 756)	(6 380)	15,7 %
Produits nets (charges nettes) liés aux actifs au titre des contrats de réassurance	659	(1 107)	1 766	n.s.	(874)	(1 796)	922	(51,3) %
Résultat des activités d'assurance	1 687	1 835	(148)	(8,1) %	5 065	5 670	(605)	(10,7) %

1. Les soldes du T2 2022 et du cumul annuel au T2 2022 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme aux nouvelles normes comptables adoptées; se reporter à la rubrique 10, Changements de méthodes comptables.

Les produits des activités d'assurance ont augmenté au T2 et pour le cumul annuel 2023 par rapport au T2 et au cumul annuel 2022, car plusieurs programmes ont bénéficié de la hausse des ventes d'automobiles en 2023 par rapport à 2022, qui avaient subi l'incidence défavorable des perturbations de la chaîne d'approvisionnement.

L'augmentation des charges afférentes aux activités d'assurance pour le trimestre et pour le cumul annuel est principalement attribuable à la hausse de la charge liée aux commissions découlant de la croissance des activités, ainsi qu'à la hausse des sinistres tenant à l'atténuation des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, qui a réduit la pression sur les stocks dans le secteur automobile.

Les charges nettes liées aux actifs au titre des contrats de réassurance ont diminué pour le trimestre et pour le cumul annuel par rapport à l'exercice précédent, en raison de certains ajustements non récurrents apportés à la réassurance d'un programme particulier. La diminution du résultat des activités d'assurance par rapport à l'exercice précédent pour le trimestre et pour le cumul annuel tient pour l'essentiel à l'augmentation des sinistres, la charge au titre des sinistres ayant commencé à renouer avec des niveaux à long terme.

Solutions de façade au Canada

Le secteur Solutions de façade au Canada comprend les solutions de façade destinées aux réassureurs par l'entremise de courtiers titulaires d'une licence et d'agents généraux de gestion, que la Société a commencé à souscrire en 2020. Nous ciblons généralement des PBS¹ allant de 4,0 % à 8,0 % pour les activités de solutions de façade au Canada en fonction de la nature de l'entente.

Tableau 4.5

	T2 2023	T2 2022 ¹	Variation (\$)	Variation (%)	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022 ¹	Variation (\$)	Variation (%)
Produits des activités d'assurance	95 020	64 831	30 189	46,6 %	181 962	125 335	56 627	45,2 %
Charges afférentes aux activités d'assurance	(63 433)	(42 380)	(21 053)	49,7 %	(115 561)	(63 521)	(52 040)	81,9 %
Charges nettes liées aux actifs au titre des contrats de réassurance	(25 999)	(18 345)	(7 654)	41,7 %	(56 608)	(54 588)	(2 020)	3,7 %
Résultat des activités d'assurance	5 588	4 106	1 482	36,1 %	9 793	7 226	2 567	35,5 %

1. Les soldes du T2 2022 et du cumul annuel au T2 2022 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme aux nouvelles normes comptables adoptées; se reporter à la rubrique 10, Changements de méthodes comptables.

Les produits des activités d'assurance ont augmenté au cours du T2 et pour le cumul annuel 2023 par rapport à l'exercice précédent en raison de la croissance des activités découlant de l'arrivée à maturité de la plateforme.

TRISURA GROUP LTD.

Rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

Les charges afférentes aux activités d'assurance ont augmenté au cours du T2 et pour le cumul annuel 2023, en raison surtout de la hausse des sinistres. Cette hausse a été contrebalancée par l'augmentation des recouvrements de sinistres auprès de réassureurs, particulièrement au T1 2023, qui sont inclus dans les charges nettes liées aux actifs au titre des contrats de réassurance.

Les charges nettes liées aux actifs au titre des contrats de réassurance ont augmenté au T2 2023 en raison de la croissance des activités, qui a donné lieu à une hausse de la réassurance cédée et du recouvrement des sinistres. Les charges nettes liées aux contrats de réassurance ont augmenté d'un montant moins élevé pour le cumul annuel au T2 par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des recouvrements de sinistres et des commissions de réassurance cédées.

Le résultat des activités d'assurance a augmenté pour le trimestre et pour le cumul annuel, principalement en raison de l'arrivée à échéance des programmes et de la croissance des activités.

1. Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique 10 pour obtenir plus de détails sur la composition de cette mesure et une explication sur la façon dont elle fournit de l'information utile aux investisseurs.

Assurance d'entreprise

Les principaux produits offerts par notre secteur Assurance d'entreprise sont l'assurance responsabilité des administrateurs et dirigeants destinée aux sociétés publiques, aux sociétés privées et aux organismes sans but lucratif, l'assurance responsabilité civile professionnelle destinée aux entreprises et aux professionnels, l'assurance en matière de risques liés à la technologie et de cyberrisques pour les entreprises et la police tous risques commerciale également destinée aux entreprises et aux professionnels, ainsi que l'assurance contre les détournements, la disparition et la destruction destinée aux entreprises commerciales et aux institutions financières.

Tableau 4.6

	T2 2023	T2 2022 ¹	Variation (\$)	Variation (%)	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022 ¹	Variation (\$)	Variation (%)
Produits des activités d'assurance	40 232	34 970	5 262	15,0 %	79 041	66 187	12 854	19,4 %
Charges afférentes aux activités d'assurance	(21 869)	(22 134)	265	(1,2) %	(44 878)	(39 998)	(4 880)	12,2 %
Charges nettes liées aux actifs au titre des contrats de réassurance	(10 884)	(7 468)	(3 416)	45,7 %	(21 627)	(14 722)	(6 905)	46,9 %
Résultat des activités d'assurance	7 479	5 368	2 111	39,3 %	12 536	11 467	1 069	9,3 %
Ratio sinistres-primas	24,7 %	22,6 %		2,1 pts	26,1 %	20,9 %		5,2 pts

1. Les soldes du T2 2022 et du cumul annuel au T2 2022 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme aux nouvelles normes comptables adoptées; se reporter à la rubrique 10, Changements de méthodes comptables.

Les produits des activités d'assurance ont continué d'afficher une croissance au cours du T2 et pour le cumul annuel 2023. Celle-ci est attribuable à la croissance des nouvelles activités, à la stabilité du taux de rétention des polices, à la hausse continue et modérée des taux de prime et à la consolidation des relations avec nos partenaires de distribution.

Les charges afférentes aux activités d'assurance ont diminué au cours du T2 et pour le cumul annuel 2023. Les charges afférentes aux activités d'assurance ont augmenté pour le cumul annuel 2023 en raison de la hausse des sinistres, des commissions et des charges d'exploitation, ainsi que de la croissance des activités.

Les charges nettes liées aux actifs au titre des contrats de réassurance ont augmenté au cours du trimestre et pour le cumul annuel en raison de la hausse de la réassurance cédée, conjuguée à la baisse des recouvrements de sinistres.

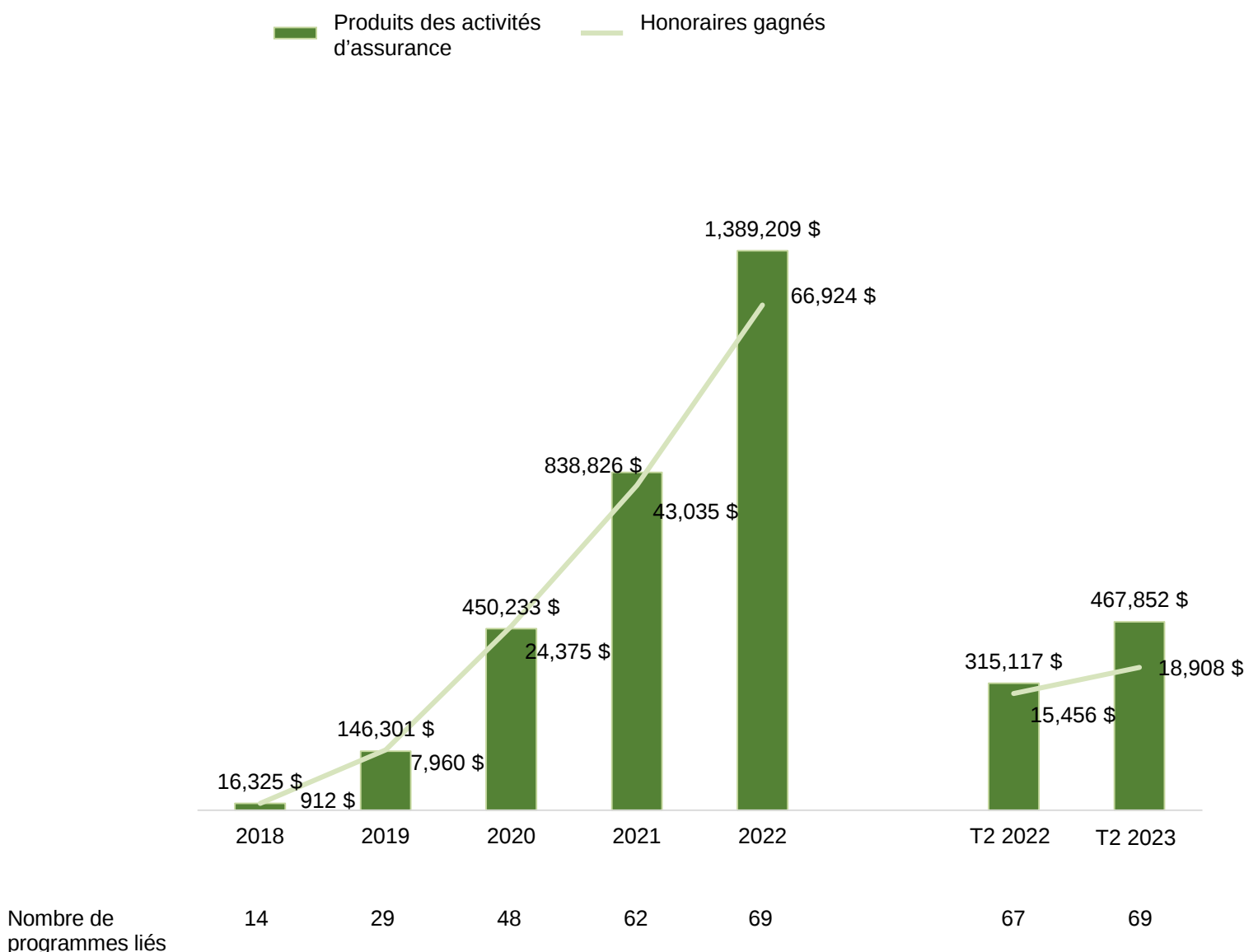
Le résultat des activités d'assurance a augmenté au cours du T2 et pour le cumul annuel 2023 par rapport au T2 et au cumul annuel 2022 en raison de la croissance des activités, contrebalancée par la hausse du ratio sinistres-perles, qui était particulièrement faible au T1 2022.

Au cours du T2 et pour le cumul annuel 2023, le ratio sinistres-primas a augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait de la hausse des sinistres au cours de la période.

ÉTATS-UNIS

Notre plateforme aux États-Unis fait office de fournisseur non agréé d'assurance excédentaire dans tous les États, en tant qu'entité de façade hybride dont le modèle économique est axé sur les honoraires.

Les produits des activités d'assurance aux États-Unis ont continué d'augmenter, ce qui a permis de générer des produits des activités d'assurance de 459,3 M\$ pour le trimestre dans le cadre de 70 programmes. Le graphique ci-dessous présente l'évolution des produits des activités d'assurance et des honoraires¹, de même que le nombre de programmes liés pour nos activités aux États-Unis.

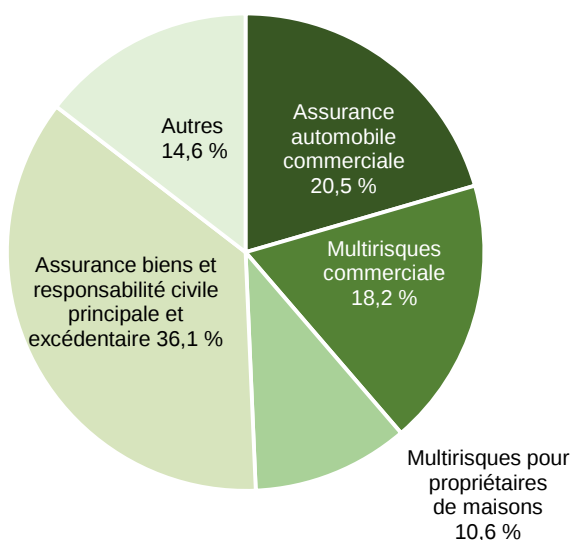


1. Les honoraires sont une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Les mesures financières non conformes aux normes IFRS ne sont pas normalisées en vertu du référentiel d'information financière utilisé pour préparer les états financiers de la Société auxquels elles se rapportent et pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique 10, Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières, pour obtenir plus de détails et une explication sur la façon dont cette mesure fournit de l'information utile aux investisseurs.

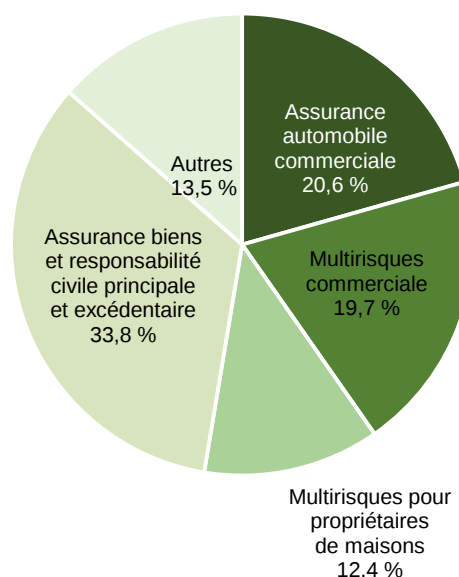
ÉTATS-UNIS (SUITE)

Le graphique ci-dessous présente la répartition des produits des activités d'assurance aux États-Unis par catégorie d'activités pour le T2 2023.

**Produits des activités d'assurance
T2 2023¹**



**Produits des activités d'assurance
pour le cumul annuel au T2 2023¹**



1. La catégorie « Autres » comprend les gammes d'Allied – Inondations, les dommages physiques aux automobiles, l'assurance cambriolage et vol, l'assurance bris de machines, l'assurance-incendie pour immeuble, l'assurance multirisques pour propriétaires de fermes, l'assurance risques divers, l'assurance couvrant uniquement les biens, l'assurance de protection juridique, l'assurance automobile pour véhicule de tourisme, l'assurance responsabilité de produits et l'assurance de cautionnement.

ÉTATS-UNIS (SUITE)

Le tableau suivant présente les faits saillants financiers de nos activités aux États-Unis.

Tableau 4.7

	T2 2023	T2 2022 ¹	Variation (\$)	Variation (%)	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022 ¹	Variation (\$)	Variation (%)
Produits des activités d'assurance	467 852	315 117	152 735	48,5 %	927 159	583 830	343 329	58,8 %
Charges afférentes aux activités d'assurance	(426 221)	(304 857)	(121 364)	39,8 %	(811 769)	(546 711)	(265 058)	48,5 %
Charges nettes liées aux actifs au titre des contrats de réassurance	(22 135)	(322)	(22 813)	n.s.	(97 323)	(15 734)	(81 589)	n.s.
Résultat des activités d'assurance	19 496	9 938	9 558	96,2 %	18 067	21 385	(3 318)	(15,5) %
Revenu de placement net	5 662	1 594	4 068	255,2 %	10 039	2 707	7 332	270,9 %
(Pertes nettes) profits nets	(2 441)	1 537	(3 978)	n.s.	(1 203)	517	(1 720)	n.s.
Pertes de valeur nettes liées au crédit	280	—	280	n.s.	106	—	106	n.s.
Bénéfice net	15 984	8 355	7 629	91,3 %	14 242	16 127	(1 885)	(11,7) %
Bénéfice d'exploitation net ²	11 583	6 997	4 586	65,5 %	21 479	15 160	6 319	41,7 %
Honoraires ³	18 908	15 456	3 452	22,3 %	36 904	29 341	7 563	25,8 %
Ratio sinistres-primés	52,5 %	71,9 %			68,4 %	67,4 %		
Ratio sinistres-primés ajusté ⁴	65,7 %	s.o.			70,8 %	s.o.		
Taux de rétention	3,2 %	9,9 %			4,3 %	9,8 %		
Honoraires exprimés en pourcentage des primes cédées	4,3 %	5,2 %			4,3 %	5,3 %		
Honoraires ajustés exprimés en pourcentage des primes cédées ⁴	4,7 %	s.o.			4,6 %	s.o.		
Ratio d'exploitation de façade ⁵	78,6 %	81,2 %			94,0 %	76,6 %		
Ratio d'exploitation de façade ajusté ⁴	79,9 %	s.o.			83,0 %	s.o.		
RCP ⁶	(12,8) %	13,9 %			(12,8) %	13,9 %		
RCP ajusté ^{6, 7}	12,1 %	s.o.			12,1 %	s.o.		

1. Les soldes du T2 2022 et du cumul annuel au T2 2022 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme aux nouvelles normes comptables adoptées; se reporter à la rubrique 10, Changements de méthodes comptables.
2. Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter au tableau 10.2.3 de la rubrique 10, Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières, pour obtenir plus de détails sur sa composition, et pour obtenir une explication sur la façon dont il fournit de l'information utile aux investisseurs.
3. Les honoraires sont une composante des charges nettes liées aux actifs au titre des contrats de réassurance; se reporter au tableau 10.5.5 pour connaître leur composition.
4. Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Les chiffres ajustés ne tiennent pas compte de l'incidence du programme mis en liquidation.
5. Il s'agit d'un ratio non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique 10, Mesures d'exploitation, et au tableau 10.6 pour connaître sa composition.
6. Les soldes du RCP et du RCP ajusté pour le T2 2022 et le cumul annuel au T2 2022 n'ont pas été retraités afin que leur présentation soit conforme aux nouvelles normes comptables adoptées.
7. Le RCP ajusté exclut l'incidence du programme mis en liquidation et de la réduction de valeur des montants à recouvrer au titre de la réassurance.

ÉTATS-UNIS (SUITE)

Le tableau suivant présente les produits tirés des honoraires différés au 30 juin 2023, par rapport au 31 décembre 2022.

Tableau 4.8

	Au 30 juin 2023	Au 31 décembre 2022	Variation (\$)	Variation (%)
Produits tirés des honoraires différés	39 701	34 587	5 114	14,8 %

Les produits des activités d'assurance ont augmenté pour le trimestre et pour le cumul annuel par rapport au T2 et au cumul annuel 2022. Cette augmentation s'explique principalement par les résultats des programmes arrivés à maturité, mais aussi par l'ajout de nouveaux programmes. Au cours du trimestre et pour le cumul annuel, des produits des activités d'assurance de 113,6 M\$ et de 60,7 M\$ ont été générés par les programmes agréés, comparativement à 40,8 M\$ et 24,4 M\$ au T2 et pour le cumul annuel 2022.

Les charges afférentes aux activités d'assurance ont augmenté au cours du trimestre et pour le cumul annuel par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse de la charge au titre des sinistres et de la charge liée aux commissions découlant de la croissance des produits des activités d'assurance.

Les charges nettes liées aux actifs au titre des contrats de réassurance ont augmenté au cours du T2 et pour le cumul annuel 2023, en raison de la hausse de la réassurance cédée découlant de la croissance des produits des activités d'assurance.

Le résultat des activités d'assurance a augmenté au T2 2023 par rapport au T2 2022 en raison de la croissance des activités, ainsi que de l'incidence de la liquidation d'un programme important, ce qui a été positif pour le trimestre. Le résultat des activités d'assurance a diminué pour le cumul annuel 2023 par rapport au cumul annuel 2022 du fait de certaines pertes subies dans le cadre de la liquidation d'un programme important.

Nos solutions de façade aux États-Unis ont maintenu des PBS de 3,4 % pour le trimestre et de 4,4 % pour le cumul annuel. Le reste des primes a été cédé à des réassureurs tiers. La baisse du taux de rétention reflète essentiellement l'achat d'une couverture de réassurance additionnelle au cours des deux périodes, qui a entraîné une diminution du taux de rétention présenté. Nous continuons de viser un taux de rétention se situant entre 5,0 % et 10,0 % pour l'ensemble des programmes.

Les honoraires de nos activités aux États-Unis reflètent les honoraires de façade reçus des réassureurs, qui sont comptabilisés sur la durée des contrats d'assurance auxquels ils se rapportent. Le modèle de bénéfice des honoraires est semblable à celui des produits des activités d'assurance, et il est reflété dans les charges nettes liées aux actifs au titre des contrats de réassurance. Les honoraires ont fortement augmenté pour le trimestre et pour le cumul annuel en raison de la croissance importante des primes au cours du dernier exercice.

Les honoraires exprimés en pourcentage des primes cédées, ainsi que les honoraires ajustés exprimés en pourcentage des primes cédées, ont baissé pour le trimestre et pour le cumul annuel, en partie à cause de l'achat de la couverture contre les catastrophes, qui ne génère pas d'honoraires, et de l'incidence des programmes de grande ampleur, assortis d'honoraires moyens plus faibles.

Le ratio sinistres-primes du T2 2023 a été inférieur à celui du T2 2022 principalement en raison du programme mis en liquidation qui a un ratio sinistres-primes moins élevé. Une fois les résultats ajustés pour exclure le portefeuille mis en liquidation, le ratio sinistres-primes demeure inférieur à celui de l'exercice précédent, en partie du fait de l'amélioration du rendement des sinistres et en partie en raison des fluctuations de la courbe des taux au cours du trimestre. Pour le cumul annuel, le ratio sinistres-primes et le ratio sinistres-primes ajusté ont été inférieurs à ceux de l'exercice précédent en raison de l'amélioration du rendement des sinistres liés à certains programmes.

TRISURA GROUP LTD.

Rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

Le ratio d'exploitation de façade et le ratio d'exploitation de façade ajusté pour le T2 2023 ont été plus bas qu'en 2022, principalement en raison de l'amélioration de la performance du ratio sinistres-primés au T2 2023 par rapport au T2 2022. Pour le cumul annuel, le ratio d'exploitation de façade est supérieur à celui de l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence du programme mis en liquidation. Le ratio d'exploitation de façade ajusté est supérieur à celui de l'exercice précédent en raison de certains coûts de réassurance additionnels engagés au cours de la période.

Se reporter à la rubrique 5, Revue du rendement des placements, pour une analyse du revenu de placement net, des profits nets (pertes nettes) et des pertes de valeur nettes liées au crédit.

(La perte nette) le bénéfice net a augmenté pour le trimestre en raison du programme mis en liquidation ainsi que de la croissance des activités. Le bénéfice net a diminué pour le cumul annuel par rapport à l'exercice précédent en raison du programme mis en liquidation. Sur une base ajustée, le bénéfice net a augmenté par rapport à l'exercice précédent du fait de la croissance des activités.

Au T2 2023, le RCP s'est établi à (12,8) %, ce résultat négatif étant principalement attribuable à la réduction de valeur appliquée au T4 2022. Le RCP ajusté s'est établi à 12,1 %, soit un résultat supérieur à celui de l'exercice précédent qui reflète la croissance des activités.

SIÈGE SOCIAL ET AUTRES

Les résultats du siège social représentent les charges qui ne sont pas précisément liées à un secteur de la Société ainsi que les coûts liés au service de la dette et certains profits et pertes sur les instruments dérivés utilisés pour atténuer les variations de la rémunération fondée sur des actions.

Tableau 4.9

	T2 2023	T2 2022 ¹	Variation (\$)	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022 ¹	Variation (\$)
Sinistres nets et charges connexes – réassurance	(178)	4	(182)	(290)	(275)	(15)
Charges du siège social et autres charges	(1 022)	(435)	(587)	(1 649)	(1 158)	(491)
Rémunération fondée sur des actions, déduction faite des dérivés utilisés pour atténuer l'incidence	(423)	(545)	122	(823)	(1 524)	701
Charges nettes ²	(1 623)	(976)	(647)	(2 762)	(2 957)	195
Service de la dette	(545)	(545)	–	(1 089)	(1 037)	(52)
Siège social et autres	(2 168)	(1 521)	(647)	(3 851)	(3 994)	143 x

1. Les soldes du T2 2022 et du cumul annuel au T2 2022 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme aux nouvelles normes comptables adoptées; se reporter à la rubrique 10, Changements de méthodes comptables.

2. Se reporter au tableau 10.8.1 pour un rapprochement avec la note 16, Information sectorielle, des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société.

Le secteur Siège social et autres comprend maintenant certaines charges résiduelles liées à la liquidation des contrats de réassurance en vigueur de nos activités de réassurance. Les coûts au T2 et pour le cumul annuel 2023 ont été sensiblement les mêmes qu'au cours du T2 et pour le cumul annuel 2022 étant donné que la liquidation demeure de faible ampleur.

Les charges et autres du siège social pour le trimestre et le cumul annuel ont augmenté en raison de certains honoraires non récurrents.

TRISURA GROUP LTD.

Rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

La rémunération fondée sur des actions comprend les paiements versés aux administrateurs et aux hauts dirigeants, et elle peut être influencée par la variation du cours de l'action. C'est donc dans le but d'atténuer cette volatilité que nous appliquons une stratégie fondée sur les dérivés. La rémunération fondée sur des actions est présentée déduction faite de l'incidence de cette stratégie d'atténuation. Même si la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, la rémunération fondée sur des actions a diminué au cours du trimestre et pour le cumul annuel par rapport à l'exercice précédent en raison de la couverture excessive dont elle faisait l'objet au T1 2022.

Les coûts liés au service de la dette sont les mêmes au T2 2023 et au T2 2022, car le montant de la dette est le même. Les coûts liés au service de la dette avaient légèrement augmenté au T1 2023 du fait de certains coûts liés à la marge engagés au cours de la période.

RUBRIQUE 5 – REVUE DU RENDEMENT DES PLACEMENTS

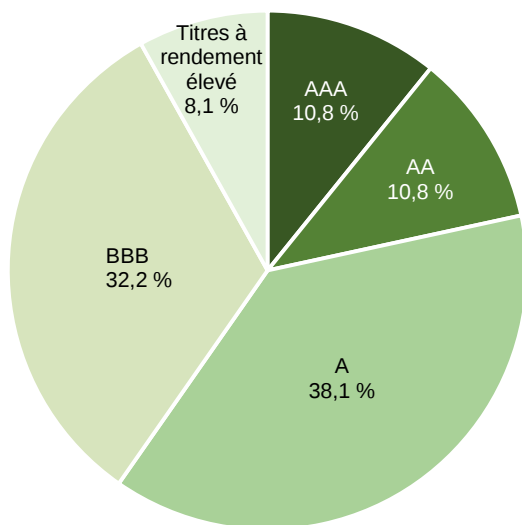
APERÇU

La politique de placement de la Société cherche à générer des rendements totaux attrayants tout en évitant un risque de placement excessif. Elle vise en outre à soutenir nos passifs et à maintenir des niveaux solides de capital réglementaire et économique. Nous adoptons une approche centralisée à l'égard des placements dans l'ensemble des portefeuilles des filiales et investissons dans une optique mondiale.

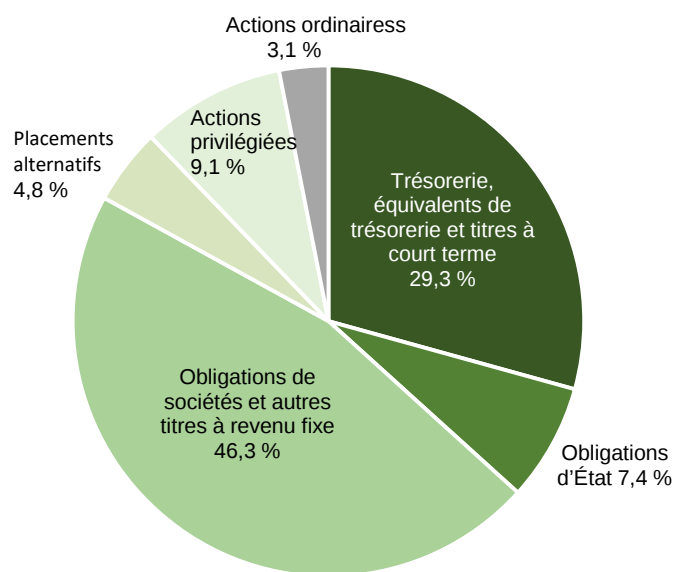
SOMMAIRE DE LA TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS

Notre portefeuille de placements de 1,2 G\$ comprend de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des titres à court terme, des obligations d'État et de sociétés, des actions privilégiées, des actions ordinaires et des placements alternatifs. Environ 88 % de nos placements à revenu fixe sont des obligations de grande qualité (soit des obligations assorties d'une notation BBB ou supérieure) et hautement liquides (c'est-à-dire que la Société est en mesure de les vendre dans un court laps de temps).

Titres à revenu fixe par notation¹



Portefeuille de placements par catégorie d'actifs



1. Il s'agit d'une mesure financière supplémentaire, qui correspond au solde lié à chaque notation, divisé par le solde total des placements à revenu fixe.

RENDEMENT DES PLACEMENTS

Revenu de placement net

Tableau 5.1

	T2 2023	T2 2022 ¹	Variation (\$)	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022 ¹	Variation (\$)
Revenu de placement net	11 899	5 077	6 822	21 970	9 100	12 870
(Pertes nettes) profits nets excluant les pertes sur dérivés ²	(8 259)	1 791	(10 049)	(6 703)	5 439	(12 142)
Pertes de valeur nettes liées au crédit	376	–	376	227	–	227
Total du revenu de placement, excluant les pertes sur dérivés ³	4 015	6 868	(2 851)	15 493	14 539	955

1. Les soldes du T2 2022 et du cumul annuel au T2 2022 ont été présentés conformément à IAS 39 et, de ce fait, ils n'ont pas été retraités afin que leur présentation soit conforme aux nouvelles normes comptables adoptées; se reporter à la rubrique 10, Changements de méthodes comptables.
2. Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter au tableau 10.3 de la rubrique 10 pour un rapprochement avec la note 16, Information sectorielle, des états financiers consolidés intermédiaires résumés.
3. Le total du revenu de placement, excluant les pertes sur dérivés est une mesure financière non conforme aux normes IFRS et correspond à la somme du revenu de placement net, des profits nets excluant les (profits) pertes sur dérivés, et les pertes de valeur nettes liées au crédit.

Les activités de la Société comprennent l'assurance biens et responsabilité civile spécialisée au Canada et aux États-Unis.

Le revenu de placement net est attribuable aux produits d'intérêts et de dividendes sur les actifs investis, et il a été plus élevé pour le T2 et pour le cumul annuel au T2 2023 par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique par la taille plus importante du portefeuille et l'accroissement des rendements du portefeuille.

Les (pertes nettes) profits nets excluant les pertes sur dérivés reflètent les profits et les pertes réalisés à la vente de placements, les profits et les pertes latents sur les titres détenus qui sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net, l'incidence du change sur le portefeuille de placements et les activités de la Société, et les profits et les pertes sur les instruments dérivés, à l'exception de ceux qui atténuent la rémunération fondée sur des actions. Nous avons enregistré une perte nette au T2 et pour le cumul annuel au T2 2023, principalement en raison des pertes latentes sur les titres classés à la juste valeur par le biais du résultat net et des fluctuations des taux de change, le dollar canadien s'étant raffermi par rapport au dollar américain.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, les pertes de valeur nettes liées au crédit représentent les corrections pour perte de valeur au titre des instruments d'emprunt de la Société classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Le modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues est utilisé pour calculer les pertes de valeur nettes liées au crédit. Au T2 et pour le cumul annuel au T2 2023, le rétrécissement des écarts de crédit au sein du portefeuille de titres à revenu fixe de la Société a donné lieu à une diminution des pertes de valeur nettes liées au crédit. Se reporter à la rubrique 10, Changements de méthodes comptables, pour obtenir plus d'informations sur le modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues.

TRISURA GROUP LTD.

Rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

Autres éléments de perte globale

Tableau 5.2

	T2 2023	T2 2022 ¹	Variation (\$)	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022 ¹	Variation (\$)
(Pertes latentes) profits latents dans les autres éléments du résultat global	(3 649)	(29 238)	25 589	2 485	(47 060)	49 545
(Pertes) profits de change cumulés	(6 222)	6 835	(13 057)	(6 435)	3 603	(10 038)
Autres éléments de perte globale	(9 871)	(22 403)	12 532	(3 950)	(43 457)	39 507

1. Les soldes du T2 2022 et du cumul annuel au T2 2022 ont été présentés conformément à IAS 39 et, de ce fait, ils n'ont pas été retraités afin que leur présentation soit conforme aux nouvelles normes comptables adoptées; se reporter à la rubrique 10, Changements de méthodes comptables.

L'incidence de l'évaluation à la valeur de marché des titres classés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global a été défavorable au T2 2023, la hausse des taux d'intérêt ayant entraîné des pertes latentes sur les titres à revenu fixe au Canada et aux États-Unis. Pour le cumul annuel, des profits latents ont été générés par les titres à revenu fixe américains.

Les écarts de change découlant de la conversion des états financiers des activités internationales en dollars canadiens sont comptabilisés comme des écarts de change cumulés, lesquels font également partie des autres éléments du résultat global. Les pertes de change cumulées pour le T2 2023 et le cumul annuel au T2 2023 reflètent la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien, ce qui s'est traduit par une baisse des évaluations en dollars canadiens pour le capital détenu à l'extérieur du Canada.

Se reporter aux notes 7 et 8 des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour plus de détails au sujet des composantes du rendement des placements.

RUBRIQUE 6 – PERSPECTIVES ET STRATÉGIE

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le marché de l'assurance spécialisée offre des produits et des services qui ne sont pas souscrits par la plupart des sociétés d'assurance. Les risques couverts par les polices d'assurance spécialisée exigent, en règle générale, les connaissances d'experts en matière de souscription et une expertise technique en finance et en actuariat. Les gammes d'assurance spécialisée sont des segments de marché constitués de créneaux qui tendent vers des risques plus complexes et au sein desquels la concurrence est plus concentrée. Ainsi, ces risques peuvent difficilement être pris en charge par le marché traditionnel de l'assurance, car un grand nombre d'assureurs ne veulent ou ne peuvent pas les souscrire. Par conséquent, les sociétés d'assurance spécialisée ont une plus grande souplesse au chapitre des prix et des modèles de polices que ceux du marché traditionnel, où ces critères sont assujettis à l'autorisation et à l'approbation des autorités de réglementation en matière d'assurance. L'assurance spécialisée constitue un domaine moins banalisé du marché où les relations, l'expertise en matière de produits et la structure des produits ne sont pas faciles à reproduire. Pour ces raisons, les sociétés d'assurance spécialisée ont historiquement généré des rendements supérieurs à ceux des marchés traditionnels, et devraient continuer à le faire, grâce à leurs taux de sinistres et à leurs taux combinés plus faibles que ceux des sociétés d'assurance traditionnelles.

Contrairement au marché traditionnel de l'assurance biens et responsabilité civile, qui est partagé presque à parts égales entre l'assurance de particuliers et l'assurance commerciale, les sociétés d'assurance spécialisée se concentrent presque exclusivement sur l'assurance commerciale. Même au sein du secteur commercial, la composition des activités des sociétés d'assurance spécialisée peut différer considérablement de celle de l'ensemble du secteur de l'assurance biens et responsabilité civile. Bien qu'il n'existe aucune définition standard du marché de l'assurance spécialisée, quelques exemples courants d'affaires souscrites par les sociétés d'assurance spécialisée comprennent l'assurance non traditionnelle, les segments de marché constitués de créneaux (comme les cautionnements, l'assurance responsabilité des administrateurs et dirigeants et l'assurance responsabilité civile professionnelle) et les produits qui requièrent une souscription personnalisée. De nombreux groupes d'assurance axés sur l'assurance spécialisée chapeautent plusieurs sociétés et gèrent plusieurs permis; ils répartissent les activités entre elles en fonction des conditions du marché et des exigences réglementaires. Le réseau d'agences constitue le principal canal de distribution pour les produits d'assurance spécialisée. Les agents généraux directeurs jouent souvent un rôle important lorsqu'il s'agit d'aider les sociétés à distribuer des produits d'assurance spécialisée.

Le marché de l'assurance spécialisée est plus fragmenté que celui plus vaste de l'assurance biens et responsabilité civile. Aux États-Unis, on estime que les 10 principaux joueurs dans les secteurs de l'assurance excédentaire obtiennent une part de marché de moins de 35 %, et que les 25 principaux joueurs obtiennent en moyenne une part de marché de 2 %. Des primes directes d'assurance excédentaire estimées à 63,2 G\$ US ont été souscrites en 2021 (excluant Lloyd's), soit une augmentation de 32 % d'un exercice à l'autre, par rapport au secteur plus vaste de l'assurance biens et responsabilité civile qui a connu une croissance de 9 % d'un exercice à l'autre, les primes souscrites s'étant chiffrées à 797,8 G\$ US. Au Canada, la croissance estimative du marché de l'assurance spécialisée¹ s'est établie à 17 % d'un exercice à l'autre en 2021, la valeur des primes directes souscrites² s'étant élevée à 7,4 G\$, comparativement à une croissance de 8 % et à des primes directes souscrites représentant 83,1 G\$ pour le secteur de l'assurance biens et responsabilité civile. Les primes directes souscrites sont une mesure des primes brutes souscrites, qui excluent les primes prises en charge, et celle-ci est couramment utilisée dans le secteur.

1. Les données relatives à la croissance du marché de l'assurance spécialisée au Canada couvrent les domaines d'assurance suivants : bris de machines, crédit, protection de crédit, détournements, disparition et destruction, grêle, défense, cyber-responsabilité, responsabilité des administrateurs et dirigeants, responsabilité civile excédentaire, responsabilité professionnelle, responsabilité civile complémentaire, responsabilité en matière de pollution, cautionnement et maritime. Les données du marché sont fondées sur les plus récentes données disponibles de MSA Research Inc. (exercice 2021).
2. Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Les mesures financières non conformes aux normes IFRS ne sont pas normalisées en vertu du référentiel d'information financière utilisé pour préparer les états financiers de la Société auxquels elles se rapportent et pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique 10, Mesures d'exploitation, pour obtenir plus de détails sur cette mesure ainsi qu'une explication sur la façon dont elle fournit de l'information utile aux investisseurs.

PERSPECTIVES ET STRATÉGIE

Notre Société a une équipe de direction expérimentée, de bonnes relations avec le secteur, et elle jouit d'une excellente réputation auprès des agences de notation, des autorités de réglementation en matière d'assurance et de ses partenaires d'affaires. Nous exerçons nos activités dans le marché canadien de l'assurance biens et responsabilité civile spécialisée depuis plus de 17 ans, et la prudence est le garant de nos antécédents en matière de souscription et de placement.

Au Canada, nous avons établi notre marque en tant que fournisseur de premier plan de produits d'assurance spécialisée par l'entremise de nos services envers nos clients, nos courtiers et nos partenaires institutionnels. Nous continuerons d'accroître nos gammes de produits dans les segments de marché spécialisés nouveaux et existants grâce à des assureurs et à des professionnels compétents et efficaces. Nous demeurons déterminés à soutenir notre réseau de courtiers dans la promotion et la vente de produits d'assurance. Nous sommes sélectifs et nous nous associons à un nombre limité de courtiers, en concentrant nos efforts sur des maisons de courtage de premier plan du secteur possédant une expertise en produits spécialisés. Ce réseau de distribution comprend à l'heure actuelle plus de 150 grandes maisons de courtage internationales, nationales et régionales exerçant leurs activités dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, ainsi que des points de service de courtiers axés sur les produits spécialisés.

Notre société américaine est maintenant entièrement opérationnelle, et elle démontre sa capacité d'accroître ses activités et d'être rentable. Elle est titulaire d'un permis en tant que fournisseur local d'assurance excédentaire en Oklahoma. En outre, elle peut souscrire des affaires à titre d'assureur excédentaire non agréé dans tous les États et à titre d'assureur agréé dans 49 États. Nous suivons actuellement le processus d'obtention de permis d'assureur agréé dans le dernier État. Nous sommes d'avis que les conditions sont favorables à une croissance continue pour notre plateforme américaine, qui exerce ses activités en tant qu'entité de façade hybride dont le modèle économique est axé sur les honoraires. Nous mettons l'accent sur le repérage d'occasions de grande qualité en nous associant avec un noyau de base d'administrateurs de programmes bien établis et bien gérés. À ce jour, ces administrateurs de programmes considèrent favorablement cette nouvelle capacité.

En outre, nous continuons de tirer parti d'une offre solide en matière de capacité de réassurance internationale bien cotée, par l'intermédiaire de sociétés désireuses de collaborer avec nous afin de pénétrer ce marché, ce qui nous permet de céder la majorité des risques liés aux polices à ces réassureurs à des conditions commerciales favorables. Nous croyons que cette plateforme procurera des honoraires intéressants et stables tout en maintenant un faible risque, en ajustant convenablement les risques de souscription et en alignant nos intérêts sur ceux de nos partenaires de distribution et des fournisseurs de capacité. Notre société américaine représente la part la plus importante des produits des activités d'assurance et, à mesure que nous poursuivons notre croissance, nous prévoyons qu'elle contribuera de plus en plus à notre rentabilité.

Nous continuerons d'étendre notre réseau de distribution en misant sur notre réseau existant de partenaires au Canada et sur notre noyau de base d'administrateurs de programmes aux États-Unis. Notre Société s'efforcera d'augmenter la pénétration de nos produits avec le concours de nos partenaires, en leur apportant le soutien dont ils ont besoin pour améliorer l'efficacité de leurs efforts en matière de ventes et de commercialisation.

Nous avons également l'intention d'envisager des acquisitions, s'il est avantageux de le faire, et de les mener à terme si elles s'intègrent dans notre plan stratégique. Afin de tirer parti des connaissances et de l'expertise présentes au sein de nos activités existantes, nous entendons d'abord cibler des entreprises aux États-Unis qui exercent des activités dans des créneaux semblables du marché de l'assurance spécialisée, ou qui peuvent nous permettre d'élargir l'étendue de notre licence. La conclusion de la transaction visant 21st Century Preferred Insurance Company démontre la volonté et la capacité de notre équipe de réaliser ce type d'acquisition.

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (« ESG »)

Nous pensons qu'il est essentiel d'agir de manière responsable à l'égard de toutes les parties prenantes lorsqu'on veut exploiter une entreprise de manière productive, rentable et durable. C'est pourquoi nous souhaitons exercer nos activités dans une perspective à long terme, en privilégiant la durabilité et l'éthique.

Au T1 2022, la Société a conclu une entente de crédit modifiée et mise à jour, qui comprend un prêt lié à la durabilité, dont le taux d'emprunt peut être ajusté en fonction de l'atteinte de certains indicateurs de rendement clés (« IRC »). Ce type de prêt, une première pour un assureur au Canada, témoigne de notre volonté de tenir de plus en plus compte des facteurs ESG dans nos activités de placement. Il s'accompagne d'un mécanisme incitatif reposant sur des IRC liés à nos activités responsables, notamment en ce qui a trait à la divulgation d'informations.

Relativement au prêt lié à la durabilité, nous avons mis en place une politique d'investissement responsable, applicable à tous nos portefeuilles de placements, qui rend obligatoire la prise en compte des facteurs ESG dans toutes nos décisions de placement, depuis les contrôles diligents relatifs à un placement envisagé jusqu'à la sortie du placement. Cette politique exige que nous utilisions, au cours de la phase de contrôles diligents, des résultats de recherches effectuées à l'interne et par des tiers pour repérer les principaux risques importants et les principales occasions à saisir en lien avec le placement envisagé. Nous comptons sur le fait que, d'ici la fin de 2023, cette politique s'appliquera à au moins 50 % de nos portefeuilles de placements; notre objectif est d'inscrire la communication des informations relatives à nos activités d'investissement responsable dans un cadre reconnu.

Enjeux environnementaux

Les changements climatiques constituent l'un des principaux défis de notre époque. Certains pays, dont le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Allemagne, l'Italie, la France et le Japon, se sont engagés à ne plus produire aucune émission nette de GES d'ici 2050. Le Canada a déployé d'importants efforts en vue de réduire de 40 % à 50 % ses émissions de polluants d'ici 2030. Les risques liés aux changements climatiques sont d'une importance stratégique pour nos activités à long terme.

Bien que l'exposition de la Société au risque lié aux biens découle essentiellement des programmes de façade, les risques physiques et météorologiques ont une incidence sur les activités exposées aux biens que la Société conserve; c'est pourquoi nous continuons de faire évoluer nos activités de façon à nous adapter aux effets des changements climatiques, notamment en renforçant nos modèles à l'égard des catastrophes, en ajustant nos pratiques en matière de fixation des prix liées aux conditions météorologiques extrêmes, en améliorant constamment nos critères de sélection des affaires exposées aux biens et la structure de la couverture de réassurance appropriée. Au cours du T1 2022, nous avons établi un partenariat avec La Force de la nature afin de soutenir le financement de projets d'infrastructures naturelles en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec, en priorisant l'atténuation des inondations dans les régions les plus peuplées.

Enjeux sociaux

Nous sommes conscients d'avoir une grande responsabilité en matière d'action caritative, à l'échelle mondiale comme dans les collectivités où nous exerçons nos activités. Au T1 2022, nous avons participé à l'effort humanitaire dans le cadre de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, en donnant 50 000 \$ à la Fondation Canada-Ukraine.

Nous reconnaissons la valeur de nos employés, nous cherchons constamment à leur offrir des occasions de perfectionnement et nous travaillons à soutenir leur engagement. Nous sommes déterminés à promouvoir, à développer et à préserver une culture de diversité et d'inclusion. L'équité et l'inclusion sont essentielles pour notre entreprise. C'est pourquoi la Société a également retenu les services d'un prestataire chargé de nous aider à élaborer, puis à mettre en œuvre, un cadre en matière d'équité.

Pour être en mesure de fournir à nos clients les produits et les services dont ils ont besoin et pour prendre des décisions éclairées à l'égard de la souscription et des sinistres, nous devons recueillir certains renseignements confidentiels sur nos clients ou leurs entreprises. Nous prenons toutes les précautions nécessaires et raisonnables pour préserver la confidentialité des renseignements que nos clients nous fournissent. Nous utilisons des contrôles manuels et électroniques pour protéger les renseignements personnels qui nous ont été confiés. Parmi ces contrôles, notons l'accès restreint d'accès à nos locaux, l'authentification des utilisateurs, le chiffrement, les technologies de pare-feu et les logiciels de détection. Nous nous sommes dotés d'une politique en cas d'incident de cybersécurité, qui décrit le processus à suivre et fournit des directives pour la détection, le signalement et la résolution des incidents de cybersécurité et des atteintes à la protection des données. Cette politique vise à nous aider à réagir en cas d'incident de sécurité, dans le respect de nos obligations, notamment nos obligations légales, à l'égard de nos clients, de nos collègues et de nos actionnaires.

Enjeux de gouvernance

Il incombe au conseil d'administration d'assurer la surveillance ultime de notre stratégie à l'égard des facteurs ESG, notamment en surveillant les risques et les occasions en ce qui a trait aux changements climatiques. Tout au long de l'année, le conseil est tenu régulièrement informé de l'avancement des initiatives de la Société en matière de facteurs ESG.

Le comité de gouvernance est chargé de mettre en œuvre la politique du conseil en matière de diversité, de suivre les progrès réalisés en vue d'atteindre ses objectifs et de recommander au conseil d'éventuels changements à apporter à cette politique. En ce qui concerne la diversité de genre, le conseil s'est engagé à faire en sorte que, d'ici notre assemblée annuelle des actionnaires de 2024, une proportion d'au moins 30 % des sièges du conseil d'administration soient occupés par des personnes qui s'identifient comme des femmes. Depuis qu'elle a adopté cette politique, la Société a accueilli deux femmes au sein de son conseil, dont Anik Lanthier qui a fait son entrée au conseil au cours du T1 2023.

Pour des précisions au sujet des enjeux de gouvernance, veuillez vous reporter à la circulaire d'information de la direction datée du 14 avril 2023.

RUBRIQUE 7 – GESTION DES RISQUES

RISQUES ET INCERTITUDES

Se reporter à la rubrique « Gestion de risques » de notre rapport de gestion de la fin de l'exercice 2022. Les risques n'ont pas changé de façon significative par rapport à ceux qui ont été présentés dans le rapport de gestion de l'exercice 2022.

TRISURA GROUP LTD.

Rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

RUBRIQUE 8 – AUTRES RENSEIGNEMENTS

NOTATIONS

La filiale en exploitation réglementée au Canada de Trisura obtient la notation A- (excellent), attribuée par A.M. Best depuis 2012. La filiale en exploitation réglementée aux États-Unis de Trisura a obtenu la notation A- (excellent) de A.M. Best en septembre 2017. Au 31 mars 2023, toutes les filiales en exploitation réglementées de Trisura avaient obtenu la notation A- (excellent). En s'appuyant sur le bilan consolidé de la Société, A.M. Best a relevé la catégorie de taille financière des entités de Trisura pour la faire passer de la catégorie VIII à la catégorie IX (capital de 250 M\$ US à 500 M\$ US) en décembre 2021.

En mars 2023, DBRS Morningstar a confirmé la notation A (faible) pour les principales filiales en exploitation de Trisura et une notation d'émetteur de BBB pour Trisura Group Ltd., ainsi qu'une notation relative aux billets non garantis de premier rang BBB pour les billets en circulation de la Société.

SOMMAIRE DES FLUX DE TRÉSORERIE

Tableau 8.1

	T2 2023	T2 2022 ¹	Variation (\$)	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022 ¹	Variation (\$)
Bénéfice net	26 807	20 943	5 864	40 783	44 281	(3 498)
Éléments sans effet sur la trésorerie	3 001	171	2 830	8 233	6 267	1 966
Variation du fonds de roulement	(35 293)	50 565	(85 858)	(36 339)	51 574	(87 913)
Pertes (profits) réalisés	196	(2 301)	2 497	441	(5 354)	5 795
Impôt sur le résultat payé	(3 836)	(9 890)	6 054	(7 673)	(21 524)	13 851
Intérêts payés	(1 112)	(997)	(115)	(1 239)	(1 496)	257
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités d'exploitation	(10 237)	58 491	(68 728)	4 206	73 748	(69 542)
Produit de la cession de placements	21 378	44 267	(22 889)	52 979	97 856	(44 877)
Achats de placements	(45 781)	(75 684)	29 903	(125 768)	(176 667)	50 899
Achats d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles, montant net	(230)	(117)	(113)	(407)	(407)	–
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(24 633)	(31 534)	6 901	(73 196)	(79 218)	6 022
Émission d'actions	–	1 115	(1 115)	711	1 666	(955)
Actions rachetées dans le cadre du régime d'UAR	(801)	–	(801)	(1 670)	(2 106)	436
Montant à payer au titre de l'émission de billets	–	30 000	(30 000)	–	30 000	(30 000)
Paievements de loyers	(510)	(445)	(65)	(1 022)	(947)	(75)
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités de financement	(1 311)	30 670	(31 981)	(1 981)	28 613	(30 594)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des titres à court terme	(36 181)	57 627	(93 808)	(70 971)	23 143	(94 114)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	368 210	304 464	63 746	406 367	341 319	65 048
Écart de change	8 796	5 875	4 190	5 429	3 504	1 925
Trésorerie et équivalents de trésorerie, et titres à court terme à la fin de la période	340 825	367 966	(27 141)	340 825	367 966	(27 141)

1. Les soldes du T2 2022 et du cumul annuel au T2 2022 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme aux nouvelles normes comptables adoptées; se reporter à la rubrique 10, Changements de méthodes comptables.

TRISURA GROUP LTD.

Rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

Au T2 2023, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation ont été négatifs en raison de la variation négative du fonds de roulement de Trisura États-Unis. Depuis le début de l'exercice, les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation ont été positifs, en raison d'un montant de flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de Trisura Canada plus élevé. Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation ont été plus élevés au T2 2022 et pour le cumul annuel 2022 en raison de la variation positive du fonds de roulement durant ces périodes, tant en ce qui a trait à Trisura Canada qu'à Trisura États-Unis.

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement au T2 et pour le cumul annuel 2023, qui reflètent principalement les achats et les cessions de placements de portefeuille au sein des filiales en exploitation, sont moins élevés que pour le T2 et le cumul annuel 2023. Au T2 et pour le cumul annuel 2023, le produit de la cession de placements a diminué par rapport au T2 et au cumul annuel 2022, car les cessions ont été moins nombreuses au cours de ces périodes. Les achats de placements au T2 et pour le cumul annuel 2023 ont diminué par rapport au T2 et au cumul annuel 2022, en raison des achats moins nombreux au cours de ce trimestre.

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement ont diminué au T2 et pour le cumul annuel 2023 par rapport au T2 et au cumul annuel 2022, car au T2 2022, la Société a eu accès à sa facilité de crédit renouvelable d'un montant de 30 M\$. La légère augmentation du nombre d'actions émises en 2023 et en 2022 est attribuable à l'exercice de certaines options.

INFORMATION SECTORIELLE

Tableau 8.2

	Au 30 juin 2023			
	Trisura Canada	Trisura États-Unis	Siège social et autres	Total ¹
Actifs ²	848 717	2 208 708	62 765	3 120 190
Passifs ²	607 871	1 929 432	53 207	2 590 510
Capitaux propres ²	240 846	279 276	9 558	529 680
Valeur comptable par action (\$)	5,24	6,08	0,21	11,53

Tableau 8.3

	Au 31 décembre 2022 ³			
	Trisura Canada	Trisura États-Unis	Siège social et autres	Total ¹
Actifs ²	750 056	1 952 537	96 272	2 798 865
Passifs ²	539 192	1 710 980	55 042	2 305 214
Capitaux propres ²	210 864	241 557	41 230	493 651
Valeur comptable par action (\$)	4,61	5,28	0,89	10,78

1. Le total reflète les actifs, les passifs et la valeur comptable par action du groupe.
2. Les montants propres aux secteurs constituent des mesures financières supplémentaires. Le montant total est présenté dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés.
3. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme aux nouvelles normes comptables adoptées; se reporter à la rubrique 10, Changements de méthodes comptables.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Se reporter aux notes 4, 5, 6, 7 et 8 des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société pour des détails sur le classement dans les états financiers de la variation de la juste valeur des instruments financiers, sur les hypothèses importantes formulées pour calculer la juste valeur, ainsi que sur les montants des produits, des charges, des profits et des pertes se rapportant à ces instruments.

RUBRIQUE 9 – SOMMAIRE DES RÉSULTATS

RÉSULTATS TRIMESTRIELS CLÉS

Tableau 9.1

	2023		2022 ¹				2021 ²	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Produits des activités d'assurance	664 420	639 100	595 742	550 861	464 643	403 669	s.o.	s.o.
Primes brutes souscrites	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	484 740	404 678
Résultat des activités d'assurance	39 712	16 715	(54 842)	29 061	28 061	26 906	s.o.	s.o.
Primes nettes souscrites ³ et honoraires	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	128 566	115 989
Bénéfice net (perte nette)	26 807	13 976	(40 861)	24 375	20 943	23 338	10 295	16 057
BPA – de base (en dollars)	0,58	0,30	(0,89)	0,54	0,51	0,57	0,25	0,39
BPA – dilué (en dollars)	0,57	0,30	(0,87)	0,53	0,50	0,55	0,24	0,38
Total de l'actif ⁴	3 120 190	2 977 074	2 798 865	2 693 260	2 148 588	1 939 615	3 000 354	2 575 613
Total des passifs financiers non courants ⁵	75 000	75 000	75 000	75 000	75 000	75 000	75 000	75 000

1. Les montants ont été retraités afin de refléter l'adoption d'IFRS 17, mais non celle d'IFRS 9 qui est appliquée de façon prospective avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. Se reporter à la rubrique 10, Questions relatives à la comptabilité et à la communication de l'information.
2. Les montants n'ont pas été retraités pour refléter l'adoption d'IFRS 9 et d'IFRS 17. Se reporter à la rubrique 10, Questions relatives à la comptabilité et à la communication de l'information.
3. Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique 10, Mesures d'exploitation, pour obtenir plus de détails sur cette mesure ainsi qu'une explication sur la façon dont elle fournit de l'information utile aux investisseurs.
4. Les montants présentés au poste Total de l'actif pour le T3 2022 et le T2 2022 ont été retraités pour corriger une erreur dans le calcul de l'incidence de l'adoption d'IFRS 17 sur les soldes du total de l'actif.
5. Se reporter à la note 13 des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société pour obtenir plus de détails sur l'emprunt.

Les produits des activités d'assurance ont généralement augmenté au fil du temps et d'un trimestre à l'autre, ce qui reflète la croissance des activités. Le résultat des activités d'assurance a généralement augmenté au fil du temps et d'un trimestre à l'autre, reflétant la croissance des activités, sauf au T4 2022, au cours duquel la Société a enregistré une réduction de valeur des montants à recouvrer au titre de la réassurance, ce qui a entraîné une baisse du résultat des activités d'assurance et du bénéfice net pour ce trimestre. Au T1 2023, une perte liée au programme mis en liquidation a entraîné une diminution du résultat des activités d'assurance par rapport au T1 2022. Au T2 2023, l'incidence positive du programme mis en liquidation a fait en sorte que le résultat des activités d'assurance a été plus élevé qu'il ne l'aurait été autrement. Le bénéfice net (la perte nette) a également été volatil d'un trimestre à l'autre en raison de la réduction de valeur au T4 2022 et de l'incidence de la liquidation d'un programme au T1 2023. Au T2 2023, le bénéfice net a tiré parti de l'incidence positive du programme mis en liquidation, même si, depuis le début de l'exercice 2023, le bénéfice net peut maintenant subir l'incidence des profits et des pertes latents sur les placements classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Le total de l'actif a généralement augmenté au fil du temps et d'un trimestre à l'autre en raison de la croissance des activités. Le total des passifs financiers non courants reflète l'encours de la dette, qui n'a pas changé en 2023 ni en 2022.

RUBRIQUE 10 – QUESTIONS RELATIVES À LA COMPTABILITÉ ET À LA COMMUNICATION DE L'INFORMATION

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

a) IFRS 17, Contrats d'assurance (« IFRS 17 »)

IFRS 17 remplace IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023, la date de transition étant le 1^{er} janvier 2022. En vertu d'IFRS 17, la Société est tenue d'appliquer la norme de façon rétrospective, à moins que cela soit impraticable, auquel cas la Société peut choisir d'utiliser l'application rétrospective modifiée ou l'approche fondée sur la juste valeur. La Société applique la norme selon une approche rétrospective intégrale, et elle a comptabilisé tout écart connexe dans les capitaux propres. La présentation et les informations à fournir dans les états financiers ont changé de façon importante, tel qu'il est décrit ci-dessous. Toutefois, l'incidence sur le total des capitaux propres n'est pas importante. La Société ne s'attend pas à ce que la norme ait une incidence sur les activités.

Présentation et informations à fournir

IFRS 17 a modifié de façon importante la présentation des montants au titre de l'assurance et de la réassurance dans les états financiers consolidés, ainsi que la nature des informations à fournir à leur sujet.

Exemples de changements apportés à la présentation de ces éléments dans les états consolidés de la situation financière de la Société :

- les primes à recevoir, les coûts d'acquisition différés, les sinistres impayés et frais de règlement, les primes non acquises et les taxes sur les primes à payer sont reclassés et présentés ensemble dans un même poste comptable, appelé passifs au titre des contrats d'assurance;
- les montants recouvrables auprès de réassureurs, les primes liées à la réassurance à payer et les commissions de réassurance non acquises doivent être reclassés et présentés ensemble dans un même poste comptable, appelé actifs au titre des contrats de réassurance.

Exemples de changements apportés à la présentation de ces éléments dans les états consolidés du résultat global de la Société :

- les primes brutes souscrites sont remplacées par les produits des activités d'assurance, dans lesquels les primes sont comptabilisées à mesure qu'elles sont acquises;
- les produits et les charges liés aux contrats d'assurance émis seront présentés séparément des produits nets (charges nettes) liés aux actifs au titre des contrats de réassurance;
- tous les frais d'acquisition de contrats d'assurance directement attribuables seront présentés dans les charges afférentes aux activités d'assurance, tandis que le reste des frais sera comptabilisé dans les autres charges d'exploitation.

Bénéfices non distribués

Solde de clôture en vertu d'IFRS 4 (31 décembre 2021)	66 692
Incidence de l'application initiale d'IFRS 17 sur le report des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisitions de contrats d'assurance ¹ , après impôt	8 374
Incidence de l'application initiale d'IFRS 17 sur l'évaluation des actifs relatifs au passif au titre des sinistres survenus et des actifs de réassurance ² , après impôt	(1 049)
Total de la variation des bénéfices non distribués	7 325
Solde d'ouverture en vertu d'IFRS 17 (1 ^{er} janvier 2022)	74 017

- En vertu d'IFRS 17, les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition attribuables aux contrats d'assurance émis doivent être différés et amortis au moyen des charges afférentes aux activités d'assurance. Par conséquent, certaines charges d'exploitation qui étaient auparavant passées en charges sont maintenant différées et amorties.
- En vertu d'IFRS 17, les actifs de réassurance sont inférieurs à leurs mesures équivalentes selon IFRS 4 en raison d'une provision pour non-exécution.

Modèle d'évaluation

Parmi les modèles d'évaluation pouvant servir à comptabiliser les contrats d'assurance dans IFRS 17, les deux principaux sont le modèle d'évaluation général (« MEG ») et la méthode de la répartition des primes (« MRP »). Dans le MEG, les contrats d'assurance doivent être évalués en tenant compte des estimations courantes des flux de trésorerie futurs actualisés, d'un ajustement explicite au titre du risque non financier et d'une marge sur services contractuels qui reflète la valeur actualisée du montant attendu des profits découlant des contrats à comptabiliser dans les produits de la période de couverture. La MRP est un modèle d'évaluation simplifié devant être utilisé pour les contrats d'assurance dont la période de couverture est de un an ou moins, ou lorsque le passif au titre de la couverture restante (« PCR ») selon la MRP ne diffère pas de façon significative du PCR selon le MEG.

La Société utilise un modèle lui permettant de déterminer si le PCR selon le MEG diffère ou non de façon significative du PCR selon la MRP, pour tout contrat d'assurance dont la période de couverture dépasse un an; à l'issue de l'analyse faite par la direction, aucune différence importante entre les PCR n'a été relevée. Par conséquent, la Société applique la MRP à tous ses contrats d'assurance.

La Société évalue ses actifs de réassurance pour un groupe de contrats de réassurance qu'elle détient sur la même base que pour les contrats d'assurance qu'elle émet, mais ceux-ci sont adaptés pour refléter les caractéristiques des actifs au titre des contrats de réassurance qui diffèrent des contrats d'assurance émis, par exemple au moyen de la comptabilisation de charges ou d'une réduction des charges plutôt que des produits. Pour les actifs au titre des contrats de réassurance, au moment de la comptabilisation initiale, la Société évalue la couverture restante au montant des primes de réassurance payées.

La Société évalue la valeur comptable du PCR à la fin de chaque période de présentation de l'information financière en fonction du PCR à l'ouverture de la période, plus les primes reçues au cours de celle-ci, moins les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition payés ou décomptabilisés des actifs liés aux frais d'acquisition de contrats d'assurance, plus tout montant lié à l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition comptabilisés à titre de charges au cours de la période de présentation de l'information financière par la Société, plus tout ajustement apporté à la composante financement, le cas échéant, moins les montants comptabilisés à titre de produits des activités d'assurance pour la période de couverture, moins toute composante investissement payée ou transférée au passif au titre des sinistres survenus.

Le passif au titre des sinistres survenus représente une estimation du coût définitif de tous les sinistres survenus, mais non payés, à la date de l'état de la situation financière. Le processus d'estimation utilisé pour déterminer les futurs paiements au titre des sinistres et frais de règlement prend en considération les estimations individuelles des paiements au titre des sinistres et frais de règlement relativement aux sinistres déclarés, ainsi que les provisions au titre des événements futurs estimatifs relativement aux sinistres déclarés et les provisions au titre des sinistres et frais de règlement liés aux sinistres survenus, mais non déclarés. Des provisions supplémentaires sont établies pour prendre en compte la valeur temps de l'argent. La Société a recours à des actuaires qualifiés dans le cadre de son processus de constitution de provisions.

Actualisation des passifs au titre des contrats d'assurance

En vertu d'IFRS 17, les estimations des flux de trésorerie futurs doivent être actualisées pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers associés à ces flux de trésorerie. La Société actualise ses flux de trésorerie futurs estimatifs à l'aide de courbes de taux sans risque ajustés pour rendre compte des caractéristiques des flux de trésorerie et de la liquidité des contrats d'assurance.

Ajustement au titre du risque

L'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance tient compte d'un ajustement au titre du risque non financier, qui sera appliqué à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs. L'ajustement au titre du risque compense le fait que la Société subit une incertitude relative au risque non financier, lequel concerne le montant et le calendrier des flux de trésorerie à mesure que la Société exécute ses contrats d'assurance. L'ajustement au titre du risque remplace la provision pour écarts défavorables. La Société applique une méthode fondée sur les quantiles pour ses risques non financiers.

En ce qui concerne les actifs au titre des contrats de réassurance, l'ajustement au titre du risque non financier représente le montant du risque transféré par la Société au réassureur.

Contrats déficitaires

Pour déterminer si un groupe de contrats est déficitaire, la Société prend en considération les faits et circonstances, en tenant compte des flux de trésorerie d'exécution attendus, des données sur les prix, des résultats tirés de contrats similaires et du contexte d'exploitation et réglementaire. Au moment de la comptabilisation initiale, la Société suppose qu'aucun contrat n'est déficitaire, sauf si les faits et circonstances indiquent le contraire, car tous les contrats de la Société répondent aux critères de la MRP. Si, à tout moment au cours de la période de couverture, les faits et circonstances indiquent qu'un groupe de contrats d'assurance est déficitaire, la Société établit un élément de perte qui correspond à la différence entre les flux de trésorerie d'exécution qui se rapportent à la couverture principale du groupe et la valeur comptable du PCR de ce groupe.

Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition

Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition correspondent aux coûts relatifs aux activités de vente, de souscription et d'instauration d'un groupe de contrats d'assurance (émis ou devant être émis) qui sont directement attribuables au portefeuille de contrats d'assurance auquel le groupe appartient. La Société diffère les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, de sorte que ces dépenses sont enregistrées dans les charges afférentes aux activités d'assurance à mesure que les primes sont comptabilisées dans les produits des activités d'assurance.

Produits des activités d'assurance et charges afférentes aux activités d'assurance

La Société comptabilise pour chaque période des produits des activités d'assurance correspondant à la période de couverture d'un groupe de contrats. La Société comptabilise des groupes de contrats d'assurance à compter de la première des dates suivantes : le début de la période de couverture du groupe de contrats, la date à laquelle le premier paiement d'un titulaire de police du groupe est exigible, ou, dans le cas d'un groupe de contrats déficitaires, lorsque le groupe devient déficitaire. Les primes sont acquises sur la durée des polices connexes, généralement sur une base proportionnelle. Dans certains cas, les primes sont acquises sur la durée de la police selon le profil de risque de ces polices, des primes plus élevées étant acquises lorsque le profil de risque de la police est à son maximum.

Les charges afférentes aux activités d'assurance se composent de l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, des sinistres survenus et des autres charges liées aux contrats d'assurance, ainsi que des pertes découlant de groupes de contrats déficitaires et de la reprise de ces pertes.

Contrats de réassurance

Un groupe d'actifs au titre de contrats de réassurance couvrant les pertes de contrats d'assurance distincts sur une base proportionnelle est comptabilisé à la date la plus éloignée entre la date d'ouverture de la période de couverture du groupe et la date de comptabilisation initiale de tout contrat sous-jacent et, dans tous les autres cas, la date d'ouverture de la période de couverture du groupe de contrats.

Niveau de regroupement

IFRS 17 exige qu'une société détermine le niveau de regroupement aux fins de l'application de ses exigences. Le niveau de regroupement de la Société est tout d'abord déterminé en divisant ses affaires souscrites en portefeuilles. Les portefeuilles comprennent des contrats comportant des risques similaires et gérés conjointement, et ils sont ensuite divisés en trois catégories en fonction de leur rentabilité attendue au moment de leur création, soit les contrats déficitaires, les contrats qui n'ont pas de possibilité importante de devenir déficitaires, et les autres contrats.

Produits nets ou charges nettes liés aux actifs au titre des contrats de réassurance

La Société présente, dans les états du résultat net et des autres éléments du résultat global, les produits et les charges liés à un groupe d'actifs au titre de contrats de réassurance, autres que les produits financiers ou les charges financières d'assurance, sous forme d'un montant unique, y compris les montants qui devraient être recouverts auprès des réassureurs, ainsi qu'une répartition des primes de réassurance versées. Les commissions de réassurance qui ne dépendent pas de la survenance de sinistres couverts par les contrats sous-jacents émis viennent réduire les primes de réassurance et sont comptabilisées dans les charges de réassurance. La Société comptabilise des charges de réassurance en fonction de l'écoulement du temps sur la période de couverture d'un groupe de contrats.

Produits financiers et charges financières d'assurance

Les produits financiers ou les charges financières d'assurance comprennent la variation de la valeur comptable du groupe de contrats d'assurance découlant de l'effet de la valeur temps de l'argent et de ses variations, et l'effet du risque financier et de ses variations.

La Société comptabilise les produits financiers ou les charges financières d'assurance liés aux contrats d'assurance émis en résultat net, y compris l'incidence des variations des taux d'intérêt du marché sur la valeur des actifs et des passifs d'assurance.

b) IFRS 9, Instruments financiers (« IFRS 9 »)

IFRS 9 remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et exige que les actifs financiers soient classés et évalués à la juste valeur, et que les variations de la juste valeur soient comptabilisées en résultat net à mesure qu'elles surviennent, à moins que certains critères ne soient remplis pour le classement et l'évaluation de l'actif au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. IFRS 9 présente également de nouveaux critères pour un modèle des pertes de crédit attendues (« PCA ») pour l'évaluation de la perte de valeur des actifs financiers détenus au coût amorti et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. IFRS 9 est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2018, mais l'IASB a accordé aux entités dont l'activité principale est l'assurance une option de reporter la mise en œuvre d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023 afin de la faire coïncider avec la mise en œuvre d'IFRS 17. Les nouvelles catégories de classement ont une incidence sur les profits ou les pertes latents sur certains éléments qui étaient auparavant évalués par le biais des autres éléments du résultat global et qui seront désormais évalués par le biais du résultat net; toutefois, l'adoption de la nouvelle norme de classement n'a aucune incidence sur le total des capitaux propres ni sur la valeur comptable des instruments financiers. L'adoption de la norme n'a pas d'incidence significative sur les activités.

Mise à jour relative à la mise en œuvre

La Société a adopté IFRS 9 avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. La modification d'IFRS 17 publiée par l'IASB en décembre 2021 permettait à une entité d'appliquer une superposition de classement aux périodes comparatives présentées lors de la première application d'IFRS 17 et d'IFRS 9, afin d'éviter les non-concordances comptables temporaires entre les actifs financiers et les passifs au titre des contrats d'assurance. La direction a établi que, puisque les actifs financiers de la Société qui sont liés aux passifs au titre des contrats d'assurance étaient auparavant classés et évalués à la juste valeur en vertu d'IAS 39, l'incidence de la superposition de classement permettant d'atténuer une non-concordance comptable est limitée dans le cas de la Société. Par conséquent, la Société a choisi de ne pas retraiter les périodes comparatives, comme le permet IFRS 9. Le tableau ci-après présente un sommaire des incidences importantes de l'adoption d'IFRS 9 sur les états financiers consolidés de la Société.

TRISURA GROUP LTD.

Rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

Classement et mode d'évaluation

En vertu d'IFRS 9, les actifs financiers sont classés au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net, en fonction du modèle économique utilisé par la Société pour la gestion des actifs et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels.

Le tableau ci-dessous présente la façon dont la Société classe ses instruments financiers importants en vertu d'IFRS 9.

Instruments financiers	Classement selon IAS 39	Classement selon IFRS 9
Placements		
Actions ordinaires et placements alternatifs	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais du résultat net
Actions privilégiées	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais du résultat net ou juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – Instruments de capitaux propres
Titres à revenu fixe	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais du résultat net ou juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global – Instruments d'emprunt
Dérivés	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais du résultat net
Autres actifs financiers	Prêts et créances	Au coût amorti
Passifs financiers	Au coût amorti	Au coût amorti

Pour les placements évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global constituant des instruments d'emprunt, les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global, jusqu'à ce que le placement soit cédé ou qu'il soit établi qu'il a subi une perte de valeur; à ce moment-là, le profit cumulé ou la perte cumulée auparavant comptabilisé en capitaux propres est comptabilisé en résultat net pour la période. Une perte de valeur est enregistrée immédiatement en résultat net pour la période.

Classement des instruments financiers

i) Juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers de cette catégorie sont ceux qui sont gérés selon un modèle économique fondé sur la juste valeur ou qui ont été désignés comme tels par la direction au moment de la comptabilisation initiale, ou encore qui doivent obligatoirement être évalués à la juste valeur en vertu d'IFRS 9. Cette catégorie comprend les instruments d'emprunt dont les caractéristiques de flux de trésorerie ne répondent pas au critère « uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts » (« URPI ») ou qui ne sont pas détenus dans un modèle économique dont l'objectif est de percevoir les flux de trésorerie contractuels ou à la fois de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers.

Les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur à la date de transaction, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans le revenu de placement net.

ii) Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La Société applique cette catégorie en vertu d'IFRS 9 aux instruments d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lorsque les deux conditions suivantes sont remplies : l'instrument est détenu dans un modèle économique dont l'objectif est à la fois de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers, et les modalités contractuelles de l'actif financier répondent au critère URPI.

Ces instruments comprennent en grande partie des instruments d'emprunt qui étaient auparavant classés comme étant disponibles à la vente en vertu d'IAS 39. Les instruments d'emprunt de cette catégorie sont ceux qui sont destinés à être détenus pour percevoir des flux de trésorerie contractuels et qui peuvent être vendus en réponse à des besoins de liquidités ou en réponse à des changements dans les conditions du marché.

La Société applique également cette nouvelle catégorie en vertu d'IFRS 9 aux instruments de capitaux propres lorsque les deux conditions suivantes sont remplies : l'instrument n'est pas détenu à des fins de transaction, et la Société a choisi l'option de comptabilisation dans les autres éléments du résultat global pour l'instrument.

Ces instruments comprennent en grande partie certaines actions privilégiées qui étaient auparavant classées comme étant disponibles à la vente en vertu d'IAS 39. Les instruments de capitaux propres de cette catégorie sont ceux qui sont destinés à être détenus pour percevoir des flux de trésorerie contractuels et qui peuvent être vendus en réponse à des besoins de liquidités ou en réponse à des changements dans les conditions du marché.

Les instruments financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés à la juste valeur à la date de transaction, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à titre de profits latents ou de pertes latentes dans les autres éléments du résultat global. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont inscrits à l'actif au moment de la comptabilisation initiale et, le cas échéant, ils sont amortis dans les produits d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

iii) Coût amorti

Les instruments d'emprunt sont détenus au coût amorti si les deux conditions suivantes sont remplies : les instruments sont détenus dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir l'instrument pour percevoir les flux de trésorerie contractuels connexes, et les modalités contractuelles de l'instrument d'emprunt donnent lieu, à des dates spécifiques, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Les instruments financiers sont détenus au coût amorti lorsqu'ils sont assortis de paiements déterminés ou déterminables et qu'ils ne sont pas cotés sur un marché actif. Les coûts de transaction sont inscrits à l'actif lors de leur comptabilisation initiale et sont comptabilisés dans le revenu de placement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La Société a classé les autres actifs (excluant les actifs dérivés) au coût amorti. Les actifs dérivés qui sont regroupés avec les autres actifs sont comptabilisés à la juste valeur.

Les passifs financiers, comme les autres passifs, sont évalués au coût amorti.

Décomptabilisation d'actifs financiers

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie liés aux actifs financiers ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Tout profit ou toute perte découlant de la décomptabilisation est comptabilisé directement en résultat net et est présenté dans les profits latents ou les pertes latentes sur les placements.

*Évaluation ultérieure**i) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net. Les intérêts gagnés sur des actifs devant obligatoirement être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés au moyen du taux d'intérêt contractuel selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits de dividendes tirés des instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en résultat net à titre d'autres produits d'exploitation lorsque le droit de recevoir le paiement a été établi.

ii) Instruments d'emprunt à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les instruments d'emprunt à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont par la suite évalués à la juste valeur, et les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les produits d'intérêts et les profits et les pertes de change sont comptabilisés en résultat net de la même manière que pour les actifs financiers évalués au coût amorti. Au moment de la décomptabilisation, les profits cumulés et les pertes cumulées comptabilisés antérieurement dans les autres éléments du résultat global sont reclassés des autres éléments du résultat global au résultat net.

iii) Instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont par la suite évalués à la juste valeur, et les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes de change sont inclus à titre de profits (pertes) latents dans les autres éléments du résultat global. Les produits de dividendes sont comptabilisés en résultat net de la même manière que pour les actifs financiers évalués au coût amorti. Aucun calcul au titre de la perte de valeur ou des PCA n'est effectué pour les instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Au moment de la décomptabilisation, les profits cumulés et les pertes cumulées comptabilisés antérieurement dans les autres éléments du résultat global ne sont pas reclassés des autres éléments du résultat global au résultat net.

Pertes de crédit attendues (« PCA »)

Le modèle de dépréciation fondé sur les pertes subies, utilisé en vertu d'IAS 39 pour l'évaluation de la perte de valeur des actifs financiers, a été remplacé dans IFRS 9 par un modèle des PCA. Le modèle des PCA est basé sur les données relatives à la probabilité d'une défaillance ou d'une perte en cas d'une défaillance et d'une exposition au risque de défaillance, et il tient compte du moment auquel la Société s'attend à subir ces pertes. Le modèle des PCA intègre par ailleurs de l'information économique prospective. IFRS 9 exige que la Société comptabilise une correction de valeur pour PCA pour tous les instruments d'emprunt évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les PCA sont fondées sur l'écart entre les flux de trésorerie contractuels exigibles conformément au contrat visé et tous les flux de trésorerie que la Société s'attend à recevoir, actualisés au taux d'intérêt effectif approprié.

Les PCA sont comptabilisées en deux étapes. En ce qui a trait aux expositions au risque de crédit pour lesquelles il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, les PCA sont présentées à l'égard des pertes de crédit résultant de cas de défaillance qui sont possibles au cours des 12 prochains mois (les « PCA sur 12 mois »). Pour les expositions au risque de crédit pour lesquelles le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, une correction de valeur pour pertes est requise à l'égard des pertes de crédit attendues sur la durée de vie résiduelle de l'exposition, peu importe le moment de la défaillance (les « PCA sur la durée de vie »).

La majorité des instruments d'emprunt de la Société à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global comprennent des obligations cotées classées dans la catégorie des placements de premier rang et qui, par conséquent, sont considérées comme des placements à faible risque de crédit. La Société a pour politique d'évaluer ces instruments en fonction des PCA sur 12 mois.

Au 1^{er} janvier 2023, l'adoption des exigences relatives aux PCA d'IFRS 9 a donné lieu à une augmentation des corrections de valeur pour perte de valeur à l'égard des instruments d'emprunt de la Société comptabilisés en résultat net, et une variation compensatoire a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

Informations transitoires – IFRS 9

Les pages suivantes présentent l'incidence de l'adoption d'IFRS 9 sur l'état de la situation financière.

TRISURA GROUP LTD.

Rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

Le tableau suivant présente un rapprochement des valeurs comptables selon IAS 39 et des soldes présentés selon IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023.

	Catégorie d'évaluation		Valeur comptable		
	IAS 39	IFRS 9	IAS 39	Incidence d'IFRS 9	IFRS 9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Au coût amorti	Au coût amorti	406 368	–	406 368
Titres de créance	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	582 729	(140 820)	441 909
		Juste valeur par le biais du résultat net	–	140 820	140 820
Actions privilégiées	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	101 106	(51 779)	49 327
		Juste valeur par le biais du résultat net	–	51 779	51 779
Actions ordinaires	Disponibles à la vente	s.o.	34 401	(34 401)	–
		Juste valeur par le biais du résultat net	–	34 401	34 401
Placements alternatifs	Disponibles à la vente	s.o.	47 139	(47 139)	–
		Juste valeur par le biais du résultat net	–	47 139	47 139
			1 171 743	–	1 171 743

TRISURA GROUP LTD.

Rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

Incidence de la transition à IFRS 9 et à IFRS 17 sur le cumul des autres éléments du résultat global et les bénéfices non distribués

	Réserves et bénéfices non distribués
Cumul des autres éléments du résultat global	
Solde de clôture des profits latents comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global en vertu d'IAS 39 (31 décembre 2022)	(44 054)
Incidence de l'application initiale d'IFRS 91	33 431
Impôt différé lié à l'application d'IFRS 9	(8 252)
Incidence de l'application initiale d'IFRS 17	(112)
<i>Solde d'ouverture en vertu d'IFRS 9 (1^{er} janvier 2023)</i>	<i>(18 987)</i>
Bénéfices non distribués	
Solde de clôture en vertu d'IAS 39 (31 décembre 2022)	91 343
Incidence de l'application initiale d'IFRS 172	14 494
Impôt différé lié à l'application d'IFRS 17	(4 025)
Incidence de l'application initiale d'IFRS 91	(33 431)
Impôt différé lié à l'application d'IFRS 9	8 252
<i>Solde d'ouverture en vertu d'IFRS 9 et d'IFRS 17 (1^{er} janvier 2023)</i>	<i>76 633</i>
<i>Total de la variation des capitaux propres attribuable à l'application d'IFRS 9</i>	<i>—</i>
<i>Total de la variation des capitaux propres attribuable à l'application d'IFRS 17</i>	<i>10 357</i>

1. Représente les variations des profits et des pertes latents entre le cumul des autres éléments du résultat global et les bénéfices non distribués, ainsi que l'incidence des nouvelles réserves pour PCA.
2. Représente les ajouts aux capitaux propres découlant principalement de l'augmentation des coûts d'acquisition différés, désormais désignés « flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition », attribuable à l'augmentation du montant des coûts devant être différés en vertu d'IFRS 17 par rapport à IFRS 4.

Les variations du BPA découlent principalement d'une hausse des coûts d'acquisition différés, désormais désignés « flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition ».

MESURES D'EXPLOITATION

Nous utilisons des mesures d'exploitation pour évaluer notre performance opérationnelle.

Mesures d'exploitation	Définition et utilité
Valeur comptable par action	Capitaux propres, divisés par le nombre total d'actions en circulation. <i>Mesure utilisée pour calculer la valeur par action d'une société en fonction des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.</i>
Primes souscrites cédées	Primes cédées à des réassureurs au cours de la période. <i>Mesure utilisée par la direction à des fins internes d'évaluation, d'établissement du budget et de prévision. La direction considère que cette donnée est une information prospective utile pour évaluer la croissance et la rentabilité.</i>
Ratio combiné	Somme du ratio sinistres-primes et du pourcentage des frais généraux. L'écart entre 100 % et le ratio combiné représente le bénéfice de souscription exprimé en pourcentage des PNA, ou la marge de souscription. <i>Un ratio combiné inférieur à 100 % témoigne de résultats de souscription rentables, tandis qu'un ratio combiné supérieur à 100 % témoigne de résultats de souscription non rentables. Mesure visant à évaluer la rentabilité de la souscription avant impôt.</i>
Ratio d'endettement	Total de l'encours de la dette à la fin de la période de présentation de l'information financière, divisé par la somme du solde de l'encours de la dette et du total des capitaux propres.
Produits tirés des honoraires différés	Reflète les produits liés aux honoraires qui n'ont pas été comptabilisés et qui sont attendus sur la durée de vie des polices connexes. <i>Précurseur des produits nets (charges nettes) liés aux actifs au titre des contrats de réassurance, qui peuvent aider à estimer la rentabilité future de la souscription avant impôt.</i>
Pourcentage des frais généraux	Charges afférentes aux activités d'assurance, majorées des autres charges d'exploitation (déduction faite des autres produits, qui reflètent les honoraires du secteur Cautionnement tirés de nos activités canadiennes), exprimées en pourcentage des PNA. <i>Mesure visant à évaluer la rentabilité de la souscription avant impôt.</i>
Honoraires	Tranche des produits nets ou des charges nettes liés aux actifs au titre des contrats de réassurance, qui reflètent les honoraires perçus auprès des réassureurs en contrepartie des services de façade. <i>Mesure servant à évaluer la rentabilité.</i>
Honoraires exprimés en pourcentage des primes cédées	Honoraires ajustés pour refléter la tranche des honoraires liés pour une période plutôt que comptabilisés à titre de produits pour une période, et divisés par les primes souscrites cédées. <i>Mesure indiquant le taux des honoraires générés par les primes cédées et pouvant compléter les évaluations de la rentabilité de la souscription avant impôt.</i>
Ratio d'exploitation de façade	Somme de la charge nette au titre des sinistres, des charges afférentes aux activités d'assurance, et des autres charges d'exploitation, divisée par la somme des PNA et les honoraires. <i>Mesure de la rentabilité de la souscription avant impôt.</i>
Primes brutes souscrites	Produits des activités d'assurance, ajustés pour refléter les produits des activités d'assurance liés pour la période, y compris toute tranche des primes qui n'a pas encore été comptabilisée à titre de produits. <i>Mesure utilisée par la direction à des fins internes d'évaluation, d'établissement du budget et de prévision. La direction considère que cette donnée est une information prospective utile pour évaluer la croissance.</i>
Ratio sinistres-primes	Sinistres nets exprimés en pourcentage des PNA. <i>Mesure des sinistres utilisée pour évaluer la rentabilité de la souscription avant impôt.</i>
Moyenne des capitaux propres des 12 derniers mois	Capitaux propres au cours des 12 derniers mois, ajustés pour tenir compte des opérations sur capitaux propres importantes et des mobilisations de capitaux propres, le cas échéant. <i>Mesure utilisée pour calculer le RCP et le RCP lié à l'exploitation.</i>
TCM	Nos activités canadiennes réglementées présentent les résultats du TCM comme le prescrit le BSIF dans la Ligne directrice A – Test du capital minimal, telle que modifiée, mise à jour ou complétée de temps à autre. <i>Le TCM détermine les niveaux de capital réglementaire aux fins de la surveillance requis par nos activités canadiennes réglementées.</i>

TRISURA GROUP LTD.

Rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

Charge nette au titre des sinistres	Tranche des charges afférentes aux activités d'assurance qui se rapporte aux variations du passif au titre des sinistres survenus, moins la tranche des charges nettes liées aux actifs au titre des contrats de réassurance qui ont trait à l'actif au titre des sinistres survenus, plus les produits financiers (charges financières) liés aux contrats d'assurance et de réassurance. <i>Mesure de la rentabilité de la souscription avant impôt.</i>
Primes nettes acquises	Somme des primes nettes souscrites et d'un ajustement visant à refléter la tranche des primes nettes souscrites qui a été comptabilisée à titre de produits au cours d'une période donnée. <i>Mesure utilisée par la direction à des fins internes d'évaluation, d'établissement du budget et de prévision. La direction considère que cette donnée est utile pour évaluer la croissance et la rentabilité.</i>
Primes nettes souscrites	Écart entre les primes brutes souscrites et les primes souscrites cédées. <i>Mesure utilisée par la direction à des fins internes d'évaluation, d'établissement du budget et de prévision. La direction considère que cette donnée est une information prospective utile pour évaluer la croissance et la rentabilité.</i>
Bénéfice de souscription net	Primes nettes acquises, moins les charges afférentes aux activités d'assurance, les charges liées aux actifs au titre des contrats de réassurance, et les autres charges d'exploitation, plus les autres produits et les produits financiers (charges financières) liés aux contrats d'assurance et de réassurance. <i>Mesure de la rentabilité de la souscription avant impôt.</i>
Bénéfice d'exploitation net	Bénéfice net, ajusté pour éliminer l'incidence de certains éléments de manière à normaliser le bénéfice afin de mieux refléter nos activités spécialisées en Amérique du Nord, lesquelles sont considérées comme nos activités principales. Les éléments qui ne sont pas liés aux activités principales comprennent les profits nets (pertes nettes), les PCA, les produits financiers (charges financières) liés aux contrats d'assurance/de réassurance, et la perte nette (le profit net) sur les rentes d'assurance-vie. Les ajustements visent également des éléments qui pourraient ne pas être récurrents, comme les réductions de valeur des montants à recouvrer au titre de la réassurance, la perte liée aux programmes mis en liquidation, la perte à la vente d'actifs d'assurance structurés, l'incidence des programmes de réassurance contre les catastrophes, et certains ajustements fiscaux. Des ajustements sont aussi effectués au titre de la rémunération fondée sur des actions. <i>Mesure de la rentabilité après impôt utilisée dans le calcul du BPA lié à l'exploitation et du RCP lié à l'exploitation.</i>
RCP lié à l'exploitation	RCP calculé au moyen du bénéfice d'exploitation net de la période de 12 mois précédant la date de clôture. <i>Autre mesure de la rentabilité après impôt, ajustée pour tenir compte de certains éléments de manière à normaliser le bénéfice des activités principales afin de mieux refléter nos activités en Amérique du Nord.</i>
Capital pondéré en fonction des risques	Nos activités aux États-Unis réglementées présentent les résultats du calcul du capital pondéré en fonction des risques conformément à la loi cadre de la National Association of Insurance Commissioners (« NAIC ») sur le capital pondéré en fonction des risques pour les assureurs (« Risk-Based Capital for Insurers Model Act »), telle que modifiée, mise à jour ou complétée de temps à autre. <i>Le capital pondéré en fonction des risques détermine le montant minimum de capital requis par nos activités aux États-Unis réglementées.</i>
Taux de rétention	PNS exprimées en pourcentage des PBS. <i>Mesure des primes brutes souscrites qui ne sont pas cédées à des réassureurs, laquelle peut être utilisée pour évaluer le risque d'assurance.</i>
RCP	Bénéfice net de la période de 12 mois précédant la date de clôture, divisé par la moyenne des capitaux propres des 12 derniers mois. <i>Mesure de la rentabilité historique après impôt.</i>

Ces mesures d'exploitation sont des mesures de performance opérationnelle qui mettent en évidence les tendances de nos activités principales ou qui constituent les ratios qu'il convient d'utiliser pour évaluer la conformité aux normes du BSIF et à d'autres normes réglementaires. La Société est également d'avis que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent ces mesures d'exploitation pour comparer la performance de la Société à celle d'autres sociétés dans le secteur de l'assurance spécialisée. La direction de la Société utilise également ces mesures d'exploitation pour faciliter les comparaisons de la performance opérationnelle d'une période à l'autre, pour préparer les budgets d'exploitation annuels et pour déterminer les composantes de la rémunération de la direction. Ces mesures d'exploitation ne doivent pas être considérées comme les seuls indicateurs de notre performance et ne doivent pas être prises en compte de façon indépendante ou comme substitut de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux normes IFRS.

TRISURA GROUP LTD.

Rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

Nous présentons certaines informations financières au moyen de mesures financières non conformes aux normes IFRS. Les mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de signification normalisée en vertu des normes IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés de notre secteur. La direction et les analystes financiers y ont recours pour évaluer notre performance.

En outre, ces mesures permettent aux utilisateurs de mieux comprendre nos résultats et les tendances connexes, en plus d'accroître la transparence et la clarté des résultats principaux de l'entreprise.

Mesures financières non conformes aux normes IFRS

Tableau 10.1 – Autres charges d'exploitation excluant la rémunération fondée sur des actions – Mesure qui met en évidence la croissance des charges en excluant la volatilité découlant de la rémunération fondée sur des actions en raison de la variation du cours de nos actions, ce dernier élément étant généralement atténué au moyen d'instruments dérivés dont la variation compensatoire est reflétée dans les profits nets.

	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022
Charges d'exploitation figurant dans les états financiers	(10 075)	(6 997)	(15 507)	(11 332)
Moins : rémunération fondée sur des actions	1 815	194	(1 555)	(2 948)
Autres charges d'exploitation excluant la rémunération fondée sur des actions	(8 260)	(6 803)	(17 062)	(14 280)
Augmentation en pourcentage d'un exercice à l'autre – Autres charges d'exploitation	44,0 %		36,8 %	
Augmentation en pourcentage d'un exercice à l'autre – Autres charges d'exploitation excluant la rémunération fondée sur des actions	21,4 %		19,5 %	

Tableau 10.2.1 – Rapprochement du bénéfice net présenté et du bénéfice d'exploitation net¹ – Représente le bénéfice net, ajusté pour tenir compte de certains éléments de manière à normaliser le bénéfice des activités principales afin de mieux refléter nos activités spécialisées en Amérique du Nord.

	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022
Bénéfice net (se reporter au tableau 3.1)	26 807	20 943	40 783	44 281
Ajustements				
Programme mis en liquidation	(6 629)	–	8 062	–
Incidence de la rémunération fondée sur des actions, se reporter au tableau 10.1	1 815	194	(1 555)	(2 948)
Variation de la courbe des taux pour les produits financiers liés aux contrats d'assurance et de réassurance	(2 314)	(1 316)	(144)	(3 565)
Pertes nettes (profits nets), se reporter au tableau 3.1	6 867	(1 441)	9 082	(967)
Pertes de valeur nettes liées au crédit, se reporter au tableau 3.1	(376)	–	(227)	–
Pertes nettes liées aux rentes d'assurance-vie	–	17	–	94
Incidence fiscale des éléments susmentionnés	(218)	692	(3 453)	1 735
Bénéfice d'exploitation net	25 952	19 089	52 548	38 631

1. Le bénéfice d'exploitation net, une composante du BPA d'exploitation, est une mesure financière non conforme aux normes IFRS (se reporter au tableau 10.2 pour plus de détails sur le BPA d'exploitation).

TRISURA GROUP LTD.

Rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

Tableau 10.2.2 – Rapprochement du bénéfice net présenté et du bénéfice d'exploitation net au Canada – Représente le bénéfice net, ajusté pour tenir compte de certains éléments de manière à normaliser le bénéfice des activités principales afin de mieux refléter nos activités canadiennes.

	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022
(Perte nette) bénéfice net (se reporter au tableau 4.7)	13 517	14 291	30 042	30 254
Ajustements				
Variation de la courbe des taux pour les produits financiers liés aux contrats d'assurance et de réassurance	(753)	(1 049)	(146)	(2 529)
Pertes nettes (profits nets), se reporter au tableau 4.2	4 410	(770)	3 907	(3 851)
Pertes de valeur nettes liées au crédit, se reporter au tableau 3.1	(91)	–	(63)	–
Incidence fiscale des éléments susmentionnés	(940)	479	(975)	1 680
Bénéfice d'exploitation net	16 143	12 950	32 766	25 554

Tableau 10.2.3 – Rapprochement du bénéfice net présenté et du bénéfice d'exploitation net aux États-Unis – Représente le bénéfice net, ajusté pour tenir compte de certains éléments de manière à normaliser le bénéfice des activités principales afin de mieux refléter nos activités américaines.

	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022
Bénéfice net (se reporter au tableau 4.7)	15 984	8 355	14 242	16 127
Ajustements				
Liquidation	(6 629)	–	8 062	–
Variation de la courbe des taux pour les (produits financiers) charges financières liés aux contrats d'assurance et de réassurance	(1 104)	(182)	2	(706)
(Pertes nettes) profits nets, se reporter au tableau 4.7	2 441	(1 537)	1 203	(517)
Pertes de valeur nettes liées au crédit, se reporter au tableau 3.1	(280)	–	(106)	–
Incidence fiscale des éléments susmentionnés	1 170	361	(1 924)	257
Bénéfice d'exploitation net	11 583	6 997	21 479	15 160

Tableau 10.2.4 – Rapprochement du bénéfice net présenté et du bénéfice net ajusté pour les États-Unis – Représente le bénéfice net, ajusté pour tenir compte de la réduction de valeur des montants à recouvrer au titre de la réassurance de manière à normaliser le bénéfice des activités principales afin de mieux refléter nos activités aux États-Unis.

	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022
Bénéfice net (se reporter au tableau 4.7)	15 984	8 355	14 242	16 127
Ajustements				
Liquidation	(6 629)	–	8 062	–
Incidence fiscale des éléments susmentionnés	1 392	–	(1 693)	–
Bénéfice net ajusté	10 747	8 355	20 611	16 127

Tableau 10.3 – Rapprochement des profits nets et des profits nets excluant les (profits) pertes sur dérivés liés à l'atténuation de la rémunération fondée sur des actions – Reflète les profits et les pertes réalisés, et l'incidence du change sur le portefeuille de placements.

	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022
(Pertes nettes) profits nets, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers	(6 867)	1 441	(9 082)	967
(Profits) pertes sur dérivés liés à l'atténuation de la rémunération fondée sur des actions du tableau 10.8.2	(1 392)	351	2 378	4 472
(Pertes nettes) profits nets excluant les pertes sur dérivés, tels qu'ils sont présentés au tableau 5.1	(8 259)	1 791	(6 703)	5 439

TRISURA GROUP LTD.

Rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

Tableau 10.4.1 – Rapprochement de la moyenne des capitaux propres¹ et de la moyenne des capitaux propres des 12 derniers mois² – La moyenne des capitaux propres des 12 derniers mois est utilisée dans le calcul du RCP d'exploitation.

	T2 2023	T2 2022
Moyenne des capitaux propres	428 387	343 653
Ajustements : au prorata du nombre de jours par trimestre	64 473	8 589
Moyenne des capitaux propres des 12 derniers mois, telle qu'elle est présentée dans le tableau 10.4	492 860	352 242

1. La moyenne des capitaux propres correspond à la somme du solde d'ouverture des capitaux propres et du solde de clôture des capitaux propres des 12 derniers mois, divisée par deux.
2. La moyenne des capitaux propres des 12 derniers mois, une composante du RCP et du RCP d'exploitation, est une mesure financière non conforme aux normes IFRS (se reporter au tableau 10.4 pour plus de détails sur le RCP et le RCP d'exploitation).

Tableau 10.5.1 – Rapprochement des produits des activités d'assurance et des PBS, des PNS et des PNA – Canada :

	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022
Produits des activités d'assurance, tels qu'ils sont présentés à la note 16 des états financiers	196 568	149 525	376 361	284 481
Ajustement : Variation des primes brutes non acquises	44 249	45 056	41 857	49 737
Primes brutes souscrites	240 817	194 581	418 218	334 218
Ajustement : Primes liées à la réassurance cédées	(120 771)	(93 013)	(212 316)	(157 782)
Primes nettes souscrites	120 046	101 568	205 902	176 436
Ajustement : Variation des primes nettes non acquises	(22 114)	(24 295)	(21 230)	(30 208)
Primes nettes acquises	97 932	77 273	184 672	146 228

Tableau 10.5.2 – Rapprochement des produits des activités d'assurance et des PBS – États-Unis :

	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022
Produits des activités d'assurance, tels qu'ils sont présentés à la note 16 des états financiers	467 852	315 117	927 159	583 830
Ajustement : Variation des primes brutes non acquises	93 087	132 517	116 834	205 549
Primes brutes souscrites	560 939	447 634	1 043 993	789 379
Ajustement : Primes liées à la réassurance cédées	(543 167)	(403 269)	(999 013)	(711 712)
Primes nettes souscrites	17 772	44 365	44 980	77 667
Ajustement : Variation des primes nettes non acquises	40 207	(18 967)	64 356	(32 875)
Primes nettes acquises	57 979	25 398	109 336	44 792

Tableau 10.5.3 – Bénéfice de souscription net – Canada

	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022
Postes, tels qu'ils sont présentés à la note 16 des états financiers :				
Résultat des activités d'assurance	20 328	17 474	38 485	32 920
Autres charges d'exploitation	(4 003)	(3 862)	(8 768)	(8 057)
Autres produits	902	855	6 080	5 197
(Charges financières) produits financiers d'assurance, montant net	(429)	1 049	(2 204)	1 180
Bénéfice de souscription net	16 798	15 516	33 593	31 240

Tableau 10.5.4 – Bénéfice de souscription net – États-Unis

	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022
Postes, tels qu'ils sont présentés à la note 16 des états financiers :				
Résultat des activités d'assurance	19 496	9 938	18 067	21 385
Autres charges d'exploitation	(3 166)	(2 385)	(6 476)	(4 756)
Produits financiers (charges financières) d'assurance, montant net	142	130	(2 809)	756
Bénéfice de souscription net	16 472	7 683	8 782	17 385

TRISURA GROUP LTD.

Rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

Tableau 10.5.5 – Rapprochement des charges nettes liées aux actifs au titre des contrats de réassurance et des honoraires – États-Unis :

	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022
Charges nettes liées aux actifs au titre des contrats de réassurance, telles qu'elles sont présentées à la note 16 des états financiers	(22 135)	(322)	(97 323)	(15 734)
(Charges financières) produits financiers liés aux contrats de réassurance, tels qu'ils sont présentés à la note 16 des états financiers	(1 246)	(1 631)	27 266	(10 234)
Sous-total	(23 381)	(1 953)	(70 057)	(25 968)
Ajustement : Commissions cédées, sinistres cédés, primes acquises cédées et autres charges directement attribuables – Réassurance	42 289	17 409	106 961	55 309
Honoraires, tels qu'ils sont présentés dans le tableau 4.7	18 908	15 456	36 904	29 341

Tableau 10.5.6 – Rapprochement des PBS et des PNS et des primes souscrites de réassurance cédées – États-Unis : utilisé dans le calcul des honoraires exprimés en pourcentage des primes cédées.

	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022
Primes brutes souscrites, telles qu'elles sont présentées dans le tableau 10.5.2	560 939	447 634	1 043 993	789 379
Moins : Primes nettes souscrites, telles qu'elles sont présentées dans le tableau 10.5.2	(17 772)	(44 365)	(44 980)	(77 667)
Primes souscrites de réassurance cédées	543 167	403 269	999 013	711 712

Tableau 10.6.1 – Rapprochement des charges afférentes aux activités d'assurance et des produits nets (charges nettes) liés aux actifs au titre des contrats de réassurance et des sinistres nets et des frais de règlement – Canada : utilisé dans le calcul du bénéfice de souscription net et du ratio sinistres-primes.

	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022
Charges afférentes aux activités d'assurance, telles qu'elles sont présentées à la note 16 des états financiers	(140 884)	(102 354)	(255 766)	(173 963)
(Charges financières) produits financiers liés aux contrats d'assurance, tels qu'ils sont présentés à la note 16 des états financiers	(1 398)	2 021	(6 563)	1 614
Sous-total	(142 282)	(100 333)	(262 329)	(172 349)
Ajustement : Commissions brutes, taxes sur les primes et autres charges directement attribuables	77 961	60 957	152 213	115 100
Sinistres bruts et frais de règlement	(64 321)	(39 376)	(110 116)	(57 249)
Charges nettes liées aux actifs au titre des contrats de réassurance, telles qu'elles sont présentées à la note 16 des états financiers	(35 356)	(29 697)	(82 110)	(77 598)
Produits financiers (charges financières) liés aux contrats de réassurance, tels qu'ils sont présentés à la note 16 des états financiers	969	(972)	4 359	(434)
Sous-total	(34 387)	(30 669)	(77 751)	(78 032)
Ajustement : Commissions cédées et primes acquises cédées	80 410	59 126	156 946	114 165
Sinistres cédés et frais de règlement	46 023	28 459	79 195	36 133
Sinistres nets et frais de règlement	(18 298)	(10 917)	(30 921)	(21 116)

TRISURA GROUP LTD.

Rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

Tableau 10.6.2 – Rapprochement des charges afférentes aux activités d'assurance et des produits nets (charges nettes) liés aux actifs au titre des contrats de réassurance et des sinistres nets et des frais de règlement – États-Unis : utilisé dans le calcul du bénéfice de souscription net et du ratio sinistres-primés.

	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022
Charges afférentes aux activités d'assurance, telles qu'elles sont présentées à la note 16 des états financiers	(426 221)	(304 857)	(811 769)	(546 711)
Produits financiers (charges financières) liés aux contrats d'assurance, tels qu'ils sont présentés à la note 16 des états financiers	1 388	1 764	(30 075)	10 990
Sous-total	(424 833)	(303 096)	(841 844)	(535 721)
Ajustement : Commissions brutes, taxes sur les primes et autres charges directement attribuables – Assurance	108 747	79 948	246 826	139 569
Sinistres bruts et frais de règlement	(316 086)	(223 148)	(595 018)	(396 152)
Charges nettes liées aux actifs au titre des contrats de réassurance, telles qu'elles sont présentées à la note 16 des états financiers	(22 135)	(322)	(97 323)	(15 734)
(Charges financières) produits financiers liés aux contrats de réassurance, tels qu'ils sont présentés à la note 16 des états financiers	(1 246)	(1 631)	27 266	(10 234)
Sous-total	(23 381)	(1 953)	(70 057)	(25 968)
Ajustement : commissions cédées, primes acquises cédées, honoraires et autres charges directement attribuables – Réassurance	308 868	206 701	593 117	391 185
Sinistres cédés et frais de règlement	285 487	204 748	523 060	365 217
Sinistres nets et frais de règlement	(30 599)	(18 401)	(71 957)	(30 935)

Tableau 10.6.3 – Rapprochement des charges afférentes aux activités d'assurance et des produits nets (charges nettes) liés aux actifs au titre des contrats de réassurance et des commissions nettes – Canada : utilisé dans le calcul du bénéfice de souscription net et du pourcentage des frais généraux.

	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022
Charges afférentes aux activités d'assurance, telles qu'elles sont présentées à la note 16 des états financiers	(140 884)	(102 354)	(255 766)	(173 963)
(Charges financières) produits financiers liés aux contrats d'assurance, tels qu'ils sont présentés à la note 16 des états financiers	(1 398)	2 021	(6 563)	1 614
Sous-total	(142 282)	(100 333)	(262 329)	(172 349)
Ajustement : Sinistres bruts et frais de règlement, taxes sur les primes et autres charges directement attribuables	82 030	51 816	144 203	81 627
Commissions brutes	(60 252)	(48 517)	(118 126)	(90 722)
Charges nettes liées aux actifs au titre des contrats de réassurance, telles qu'elles sont présentées à la note 16 des états financiers	(35 356)	(29 697)	(82 110)	(77 598)
Produits financiers (charges financières) liés aux contrats de réassurance, tels qu'ils sont présentés à la note 16 des états financiers	969	(972)	4 359	(434)
Sous-total	(34 387)	(30 669)	(77 751)	(78 032)
Ajustement : Sinistres cédés et frais de règlement et primes acquises cédées	52 613	43 794	112 494	102 120
Commissions cédées	18 226	13 125	34 743	24 088
Commissions nettes	(42 026)	(35 392)	(83 383)	(66 634)

TRISURA GROUP LTD.

Rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

Tableau 10.6.4 – Rapprochement des charges afférentes aux activités d'assurance et des produits nets (charges nettes) liés aux actifs au titre des contrats de réassurance et des commissions nettes – États-Unis : utilisé dans le calcul du bénéfice de souscription net et du pourcentage des frais généraux.

	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022
Charges afférentes aux activités d'assurance, telles qu'elles sont présentées à la note 16 des états financiers	(426 221)	(304 857)	(811 670)	(546 711)
Produits financiers (charges financières) liés aux contrats d'assurance, tels qu'ils sont présentés à la note 16 des états financiers	1 388	1 761	(30 075)	10 990
Sous-total	(424 833)	(303 096)	(841 844)	(535 721)
Ajustement : Sinistres bruts et frais de règlement, taxes sur les primes et autres charges directement attribuables – Assurance	321 803	225 679	634 678	392 102
Commissions brutes	(103 030)	(77 417)	(207 166)	(143 619)
Charges nettes liées aux actifs au titre des contrats de réassurance, telles qu'elles sont présentées à la note 16 des états financiers	(22 135)	(322)	(97 323)	(15 734)
(Charges financières) produits financiers liés aux contrats de réassurance, tels qu'ils sont présentés à la note 16 des états financiers	(1 246)	(1 631)	27 266	(10 234)
Sous-total	(23 381)	(1 953)	(70 057)	(25 968)
Ajustement : Sinistres cédés et frais de règlement, primes acquises cédées, honoraires et autres charges directement attribuables – Réassurance	107 673	70 947	233 691	154 516
Commissions cédées	84 292	68 994	163 634	128 548
Commissions nettes	(18 738)	(8 422)	(43 532)	(15 071)

Tableau 10.6.5 – Rapprochement des charges afférentes aux activités d'assurance et des taxes sur les primes et des autres charges directement attribuables – Canada : utilisé dans le calcul du bénéfice de souscription net et du pourcentage des frais généraux.

	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022
Charges afférentes aux activités d'assurance, telles qu'elles sont présentées à la note 16 des états financiers	(140 884)	(102 354)	(255 766)	(173 963)
(Charges financières) produits financiers liés aux contrats d'assurance, tels qu'ils sont présentés à la note 16 des états financiers	(1 398)	2 021	(6 563)	1 614
Sous-total	(142 282)	(100 333)	(262 329)	(172 349)
Ajustement : Commissions brutes et sinistres bruts et frais de règlement	124 573	87 893	228 242	147 971
Taxes sur les primes et autres charges directement attribuables	(17 709)	(12 440)	(34 087)	(24 378)

Tableau 10.6.6 – Rapprochement des charges afférentes aux activités d'assurance et des taxes sur les primes et des autres charges directement attribuables – États-Unis : utilisé dans le calcul du bénéfice de souscription net et du ratio d'exploitation de façade.

	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022
Charges afférentes aux activités d'assurance, telles qu'elles sont présentées à la note 16 des états financiers	(426 122)	(304 857)	(811 769)	(546 711)
Produits financiers (charges financières) liés aux contrats d'assurance, tels qu'ils sont présentés à la note 16 des états financiers	1 388	1 761	(30 075)	10 990
Sous-total	(424 833)	(303 096)	(841 844)	(535 721)
Ajustement : Commissions brutes et sinistres bruts et frais de règlement	417 728	298 804	832 258	528 781
Taxes sur les primes et autres charges directement attribuables – Assurance	(7 105)	(4 292)	(9 586)	(6 940)

TRISURA GROUP LTD.

Rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

Ratios non conformes aux normes IFRS

Tableau 10.2 – Bénéfice d'exploitation par action ordinaire – Représente le BPA, ajusté pour tenir compte de certains éléments de manière à normaliser le bénéfice des activités principales afin de mieux refléter nos activités spécialisées en Amérique du Nord; une mesure de la rentabilité après impôt.

	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022
Bénéfice d'exploitation net	25 952	19 089	52 548	38 631
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (en milliers d'actions)	45 959	41 278	45 923	41 256
Bénéfice d'exploitation par action ordinaire – de base (en dollars)	0,56	0,46	1,14	0,94
Bénéfice d'exploitation net	25 952	19 089	52 548	38 631
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en milliers d'actions)	46 781	42 139	46 740	42 125
Bénéfice d'exploitation par action ordinaire – dilué (en dollars)	0,55	0,45	1,12	0,92

Tableau 10.4 – RCP et RCP d'exploitation – Mesures de l'utilisation des capitaux propres par la Société.

	T2 2023	T2 2022 ¹
Bénéfice net des 12 derniers mois	24 297	67 597
Moyenne des capitaux propres des 12 derniers mois, selon le tableau 10.4.1	492 860	352 242
RCP¹	4,9 %	19,2 %
Bénéfice net des 12 derniers mois	24 297	67 597
Ajustements :		
Réduction de valeur des montants à recouvrer au titre de la réassurance	81 473	–
Incidence de la rémunération fondée sur des actions	2 877	111
Perte à la vente d'actifs d'assurance structurés	–	1 336
PCA	(227)	–
Profits nets (pertes nettes)	1 247	(6 816)
Pertes nettes liées aux rentes d'assurance-vie	(15)	2 035
Variation de la courbe des taux pour les produits financiers liés aux contrats d'assurance et de réassurance	(310)	–
Perte découlant du programme mis en liquidation	8 062	–
Incidence des programmes de réassurance contre les catastrophes	–	2 158
Incidence fiscale des éléments susmentionnés	(21 842)	2 631
Ajustements liés à l'économie d'impôt sur le résultat	–	285
Bénéfice d'exploitation net des 12 derniers mois ²	95 562	68 866
Moyenne des capitaux propres des 12 derniers mois, selon le tableau 10.4.1	492 860	352 242
RCP d'exploitation des 12 derniers mois²	19,4 %	19,6 %

1. Les soldes du T2 2022 n'ont pas été retraités afin que leur présentation soit conforme aux nouvelles normes comptables adoptées.

2. Le bénéfice d'exploitation net des 12 derniers mois, une composante du RCP d'exploitation des 12 derniers mois, est une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

TRISURA GROUP LTD.

Rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

Tableau 10.5 – Ratio sinistres-primés et pourcentage des frais généraux – Canada

	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022
Ratio sinistres-primés				
Sinistres nets, tels qu'ils sont présentés dans le tableau 10.6.1	18 296	10 917	30 921	21 118
Primes nettes acquises, telles qu'elles sont présentées dans le tableau 10.5.1	97 932	77 273	184 672	146 228
Ratio sinistres-primés	18,7 %	14,1 %	16,7 %	14,4 %
Pourcentage des frais généraux				
Commissions nettes, telles qu'elles sont présentées dans le tableau 10.6.3	42 026	35 392	83 383	66 634
Taxes sur les primes et autres charges directement attribuables, telles qu'elles sont présentées dans le tableau 10.6.5	17 709	12 440	34 087	24 378
Autres charges d'exploitation, telles qu'elles sont présentées à la note 16 des états financiers	4 003	3 862	8 768	8 057
Moins : Honoraires, tels qu'ils sont présentés à la note 16 des états financiers	(902)	(855)	(6 080)	(5 197)
Sous-total	62 836	50 839	120 158	93 872
Primes nettes acquises, telles qu'elles sont présentées dans le tableau 10.5.1	97 932	77 273	184 672	146 228
Pourcentage des frais généraux	64,2 %	65,8 %	65,1 %	64,2 %
Ratio combiné	82,8 %	79,9 %	81,8 %	78,6 %

Tableau 10.6 – Ratio sinistres-primés et ratio d'exploitation de façade – États-Unis

	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022
Ratio sinistres-primés				
Sinistres nets, tels qu'ils sont présentés dans le tableau 10.6.2	30 457	18 271	74 766	30 179
Primes nettes acquises, telles qu'elles sont présentées dans le tableau 10.5.2	57 979	25 398	109 336	44 792
Ratio sinistres-primés	52,5 %	71,9 %	68,4 %	67,4 %
Ratio d'exploitation de façade				
Sinistres nets, tels qu'ils sont présentés dans le tableau 10.6.2	30 457	18 271	74 766	30 179
Commissions nettes, telles qu'elles sont présentées dans le tableau 10.6.4	18 738	8 225	43 532	f
Taxes sur les primes et autres charges directement attribuables – Assurance, telles qu'elles sont présentées dans le tableau 10.6.6	7 105	4 292	9 586	6 940
Autres charges directement attribuables – Réassurance ¹	937	–	3 087	–
Autres charges d'exploitation, telles qu'elles sont présentées à la note 16 des états financiers	3 166	2 385	6 476	4 756
Sous-total	60 403	33 173	137 447	56 749
Primes nettes acquises, telles qu'elles sont présentées dans le tableau 10.5.2	57 979	25 398	109 336	44 792
Honoraires, tels qu'ils sont présentés dans le tableau 10.5.5	18 908	15 456	36 904	29 341
Sous-total	76 887	40 854	146 240	74 133
Ratio d'exploitation de façade	78,6 %	81,2 %	94,0 %	76,6 %

1. Les autres charges directement attribuables – Réassurance représentent une réduction de valeur des montants à recouvrer au titre de la réassurance.

Tableau 10.7 – Taux de rétention et honoraires exprimés en pourcentage des primes cédées – États-Unis

	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022
Taux de rétention				
Primes nettes souscrites, telles qu'elles sont présentées dans le tableau 10.5.2	17 772	44 365	44 980	77 667
Primes brutes souscrites, telles qu'elles sont présentées dans le tableau 10.5.2	560 939	447 634	1 043 993	789 379
Taux de rétention	3,2 %	9,9 %	4,3 %	9,8 %
Honoraires exprimés en pourcentage des primes cédées				
Honoraires bruts	23 539	20 873	42 900	37 760
Primes souscrites cédées, telles qu'elles sont présentées dans le tableau 10.5.6	543 167	403 269	999 013	711 712
Honoraires exprimés en pourcentage des primes cédées	4,3 %	5,2 %	4,3 %	5,3 %

Rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2023

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et en cas d'indication contraire)

Informations complémentaires

Tableau 10.7.1 – Rapprochement de la note 16, Information sectorielle, des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société et des résultats incluant les incidences fiscales (selon les tableaux 4.2 et 4.7 du rapport de gestion)

	Pour le trimestre clos le 30 juin 2023			Pour la période close le 30 juin 2023		
	Note 16 des états financiers – Bénéfice net avant impôt	Incidence fiscale	Tableaux 4.2 et 4.7 du rapport de gestion – Bénéfice net	Note 16 des états financiers – Bénéfice net avant impôt	Incidence fiscale	Tableaux 4.2 et 4.7 du rapport de gestion – Bénéfice net
Trisura Canada	18 105	(4 588)	13 517	40 484	(10 442)	30 042
Trisura États-Unis	19 973	(3 989)	15 984	17 724	(3 482)	14 242

Tableau 10.7.2 – Rapprochement de la note 16, Information sectorielle, des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société et des résultats incluant les incidences fiscales (selon les tableaux 4.2 et 4.7 du rapport de gestion)

	Pour le trimestre clos le 30 juin 2022			Pour la période close le 30 juin 2022		
	Note 16 des états financiers – Bénéfice net avant impôt	Incidence fiscale	Tableaux 4.2 et 4.7 du rapport de gestion – Bénéfice net	Note 16 des états financiers – Bénéfice net avant impôt	Incidence fiscale	Tableaux 4.2 et 4.7 du rapport de gestion – Bénéfice net
Trisura Canada	19 392	(5 101)	14 291	40 836	(10 582)	30 254
Trisura États-Unis	10 784	(2 429)	8 355	20 547	(4 420)	16 127

Siège social et autres

Tableau 10.8.1 – Rapprochement de la note 16, Information sectorielle, et du tableau 4.9, sous Siège social et autres, à la rubrique 4

	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022
Autres charges d'exploitation du secteur Siège social et autres, telles qu'elles sont présentées à la note 16 – Information sectorielle	(2 906)	(750)	(263)	1 481
Charges afférentes aux activités d'assurance – Réassurance	(109)	125	(121)	34
Pertes sur dérivés liées aux stratégies d'atténuation ¹	1 392	(351)	(2 378)	(4 472)
Charges nettes, telles qu'elles sont présentées dans le tableau 4.9	(1 623)	(976)	(2 762)	(2 957)

1. Les pertes sur dérivés liées à l'atténuation de la rémunération fondée sur des actions sont présentées au poste Profits nets des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableau 10.8.2 – Rapprochement de la rémunération fondée sur des actions, compte non tenu des stratégies d'atténuation, et de la rémunération fondée sur des actions, compte tenu des stratégies d'atténuation

	T2 2023	T2 2022	Cumul annuel au T2 2023	Cumul annuel au T2 2022
Rémunération fondée sur des actions, compte non tenu des stratégies d'atténuation ²	(1 815)	(194)	1 555	2 948
Plus : Pertes sur dérivés liées aux stratégies d'atténuation ³	1 392	(351)	(2 378)	(4 472)
Rémunération fondée sur des actions, compte tenu des stratégies d'atténuation, telle qu'elle est présentée dans le tableau 4.9	(423)	(545)	(823)	(1 524)

2. Incluse dans les autres charges d'exploitation du secteur Siège social et autres à la note 16 des états financiers.

3. Les pertes sur dérivés liées aux stratégies d'atténuation sont présentées au poste Profits nets des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

MISE EN GARDE AU SUJET DE L'INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion contient de l'« information prospective » au sens prescrit par les lois sur les valeurs mobilières des provinces canadiennes et des « déclarations prospectives » au sens de la réglementation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières. Les déclarations prospectives comprennent des déclarations qui sont de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des déclarations pouvant porter sur les activités, les affaires, la situation financière, les résultats financiers attendus, la performance, les prévisions, les occasions, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Société et de ses filiales, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir, et comprennent des termes tels que « s'attendre à », « probable », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Bien que nous soyons d'avis que nos résultats, notre performance et nos réalisations futurs énoncés ou sous-entendus dans l'information et les déclarations prospectives sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne doit pas accorder une confiance indue à l'information et aux déclarations prospectives, puisque celles-ci comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, connus et inconnus, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté, qui pourraient faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels de la Société diffèrent significativement des résultats, de la performance ou des réalisations futurs attendus qui sont énoncés ou sous-entendus dans cette information et ces déclarations prospectives.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de ceux qui sont envisagés ou indiqués implicitement dans les déclarations prospectives sont notamment les suivants : l'incidence, ou l'incidence imprévue, de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés des pays dans lesquels nous exerçons nos activités; le comportement des marchés des capitaux, notamment les fluctuations des taux d'intérêt et de change; les marchés boursiers et financiers mondiaux et la disponibilité du financement et du refinancement par emprunt et par actions au sein de ces marchés; les risques d'assurance, notamment le risque de prix, le risque de concentration et l'exposition à des pertes importantes, ainsi que les risques liés à l'estimation des provisions pour sinistres; les mesures stratégiques, notamment les cessions; la capacité de réaliser et d'intégrer de façon efficace les acquisitions à nos activités existantes et la capacité d'enregistrer les bénéfices prévus; les changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter la situation financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques); la capacité à gérer de façon appropriée le capital humain; l'incidence de l'application de modifications comptables futures; la concurrence; les risques liés à l'exploitation et à la réputation; les changements liés aux technologies; les changements liés à la réglementation gouvernementale et à la législation dans les pays où nous exerçons nos activités; les enquêtes gouvernementales; les litiges; les modifications des lois fiscales; les modifications des exigences en matière de capital; les modifications des ententes de réassurance, ainsi que la disponibilité et le coût de la réassurance; la capacité de recouvrer les montants dus; les événements catastrophiques, par exemple, les tremblements de terre, les ouragans et les pandémies; l'évolution de la situation liée à la COVID-19, y compris les répercussions de la COVID-19 sur l'économie et sur les marchés des capitaux mondiaux; les répercussions possibles des conflits internationaux ou d'autres événements, notamment des actes de terrorisme et de cyberterrorisme; les risques liés à la dépendance à l'égard des partenaires de distribution, des fournisseurs de capacité et des administrateurs de programmes; les risques liés à des tiers; le risque que les modèles utilisés pour gérer nos activités ne fonctionnent pas comme prévu; les risques liés aux changements climatiques; le risque de ralentissement économique; le risque d'inflation et les autres risques et facteurs décrits de façon détaillée à l'occasion dans les documents que nous déposons auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada.

Nous apportons cette mise en garde : la liste précédente des facteurs importants qui peuvent avoir des répercussions sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions, les investisseurs et les autres personnes devraient examiner attentivement ces facteurs et autres incertitudes ainsi que les événements qui pourraient survenir. Sauf lorsque la loi l'exige, la Société ne s'engage nullement à publier une mise à jour de cette information et de ces déclarations prospectives, de façon écrite ou orale, qui pourrait s'avérer nécessaire par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS

Abréviation	Description
Disponible à la vente	Actif financier disponible à la vente
Activités d'assurance de façade	Les activités d'assurance de façade désignent les activités du secteur Solutions de façade aux États-Unis et au Canada
PBS	Primes brutes souscrites
TCM	Test du capital minimal
Agent general de gestion	Agent général directeur
s.o.	sans objet
n.s.	non significatif
PNA	Primes nettes acquises
PNS	Primes nettes souscrites
Activités d'assurance primaire	Les activités d'assurance primaire correspondent aux activités d'assurance qui ne sont pas classées dans les solutions de façade, comme le cautionnement, l'assurance d'entreprise et les solutions de risques – Garantie.
p.p.	Points de pourcentage
T1, T2, T3, T4	Trimestres clos le 31 mars, le 30 juin, le 30 septembre et le 31 décembre, respectivement
Cumul annuel au T2	Semestre clos le 30 juin
Cumul annuel au T3	Période de neuf mois close le 30 septembre
Cumul annuel au T4	Période de 12 mois close le 31 décembre
RCP	Rendement des capitaux propres au cours des 12 derniers mois
UAR	Unités d'actions restreintes réglées en instruments de capitaux propres
\$ US	Dollar américain
Cumul annuel	Cumul depuis le début de l'exercice